

ET  
les Rendez Vous

# apl

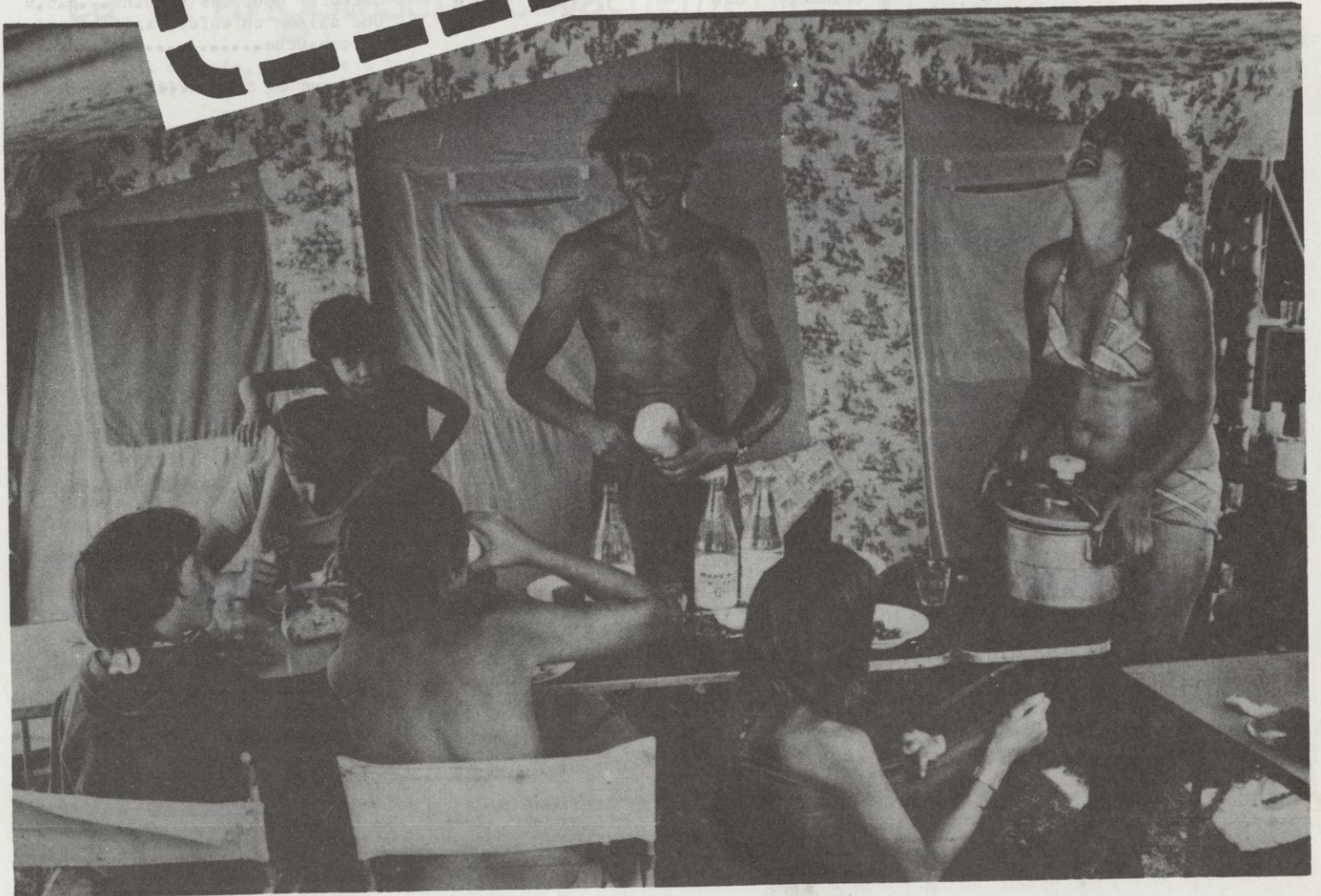
6F  
CHAQUE MERCREDI ● INFORMATIONS

REGIONALES ● N° 130/1. JUSQU'AU 11 SEPT 80

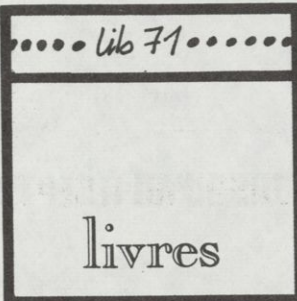
Vendée Loire-Atlantique

## spécial été

- le sel à guérande
- la Baule: la vie de palace
- littoral vendeen: recul du béton
- où caser vos momes?



# LE GRAND AIR de LA PAGE 2



Les temps étant ce qu'ils sont nous attirons votre attention sur une assurance indispensable. Contre la pluie et le mauvais temps quoi de plus raisonnable que la lecture ? Achetez vous donc une pile de livres. S'il fait beau un bon roman peut être fort agréable et même instructif. (Ca arrive !). Vous vous assurez un bon moment et par la même occasion que la Librairie 71 sera toujours là à la rentrée, car les temps sont durs. C'est la raison pour laquelle la Librairie reste ouverte tout l'été. En achetant des livres vous assurez sa survie et donc l'existence d'un relai indispensable à la diffusion de tracts et d'oeuvres que les lois du marché ne faisaient guère. Pourquoi les amis et clients de la Librairie n'en parleraient-ils pas autour d'eux ? Pour notre part, nous pensons que si les difficultés nous amenaient à disparaître il y aurait sur Nantes un vide. Enfin pour ceux qui ont entendu parler dans la presse des difficultés des éditions Maspero, sachez qu'un des meilleurs moyens de les aider c'est aussi et d'abord d'acheter les titres de ces éditions à la Librairie 71.



## Allo stop...

### • CHERCHE véhicule pour :

la Turquie le 22 JUILLET  
Montpellier 25 "  
Perpignan 25 "  
Grenoble 27 "

Pour fin juillet, début Aout !

Freibourg (Allemagne)  
Genève  
Briançon  
Rome

et Beziers le 17 Aout.

### • DISPOSE de places pour :

Castres le 18 JUILLET  
Briançon 19 "  
Tarbes 19 "  
Paris 20 "  
Maroc 22 "  
Lyon 26 "  
Bedo (Hollande) le 29 Juillet  
Agadir (Maroc) 30 "

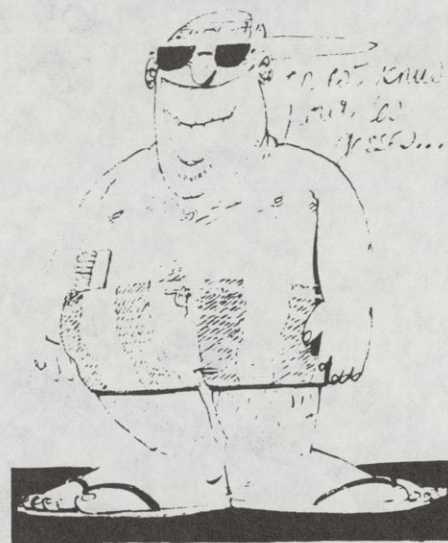
St Tropez le 2 AOUT

Portugal 7 "  
Chambery 10 "  
Toulon 22 "



URGENT achète moto I25.  
TRES BON ETAT. Prix raisonnable.  
TEL . APL 76.26.33 ou  
48.73.83 ou  
86.85.15

CHERCHE maison à la campagne  
du côté de CASSON ou TREILLIERES.  
2 chambres si possible. Confort  
minimum. Tel 82.14.38



## • SOMMAIRE •

- VACANCES : Où caser les mômes?  
..... p.3.4.5
- B.D. L'été des chers petits...p.6.7
- VACANCES-VENDEE :  
Littoral pour les requins...p.8.9  
Une saison en enfer, saisonniers  
on embauche.....p.10.11
- Faut que ça saigne.....p.13
- OUVRIERS : Brissonneau, licenciement refusé.....p.9
- VACANCES L. ATLANTIQUE :  
La Baule, la vie de palace...p.12.13  
Guérande, voyage chez les paludiers  
.....p.14.15.16  
St Naz. Un pont litigieux...p.16.17
- PAYSANS :  
Un patron paysan.....p.17  
La guerre des cotises.....p.18
- PRISONS : QHS, mort blanche.p.19
- CINEMA, les films de l'été..p.20
- AGENDA.....p.21.22.23
- VACANCIERS : Devinez qui...p.24

## ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre : 12 numéros : 60 98F Soutien : 50F 70F  
Un semestre : 24 numéros : 120 90F Soutien : 150F 200F  
Un an : 48 numéros : 225 180F Soutien : 250F 300F

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

Je (nom) .....

Adresse .....

souscrits pour :  
- moins de 100 F  
- entre 100 F et 200 F  
- plus de 200 F

**apl**

Dir.  
J. Sauvageot

/ Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre :

26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes

Tél. 76.26.33 / Imp. Mellinet - Nantes

### REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10h à 12h30  
réunion de rédaction ouverte à tous.

### PERMANENCES

Tous les jours : 17-19 h

Telephone : 76.26.33.

# « m'en parle pas, je sais pas où les caser ! »

**L**es vacances des mômes, les ceusses qui ont des enfants (évidemment) y pensent plusieurs mois avant l'été, surtout les ceusses qui n'ont pas la chance d'avoir un job dans l'éducation nationale. Que faire d'eux lorsqu'on n'a qu'un mois de vacances, et les mômes 2 mois 1/2 ; ou que leur proposer : cela dépend du budget, de l'état d'esprit des parents, beaucoup parlent de leur sentiment de culpabilité de ce qu'ils ont vécu eux-mêmes, de leur impression de larguer les gosses, de la difficulté de déléguer leur responsabilité, leur pouvoir, et de laisser leurs mômes vivre leur vie. Quelle vie ? Vous le saurez en lisant "notre grande enquête". En cherchant à y broser ce tableau, nos grands reporters n'ont parlé qu'à des adultes, qu'aux parents responsables de ces chers petits. Les susdits chers petits répondent rarement au téléphone.   
 Dommage.

## en petits morceaux

HERVE & MARIE-PAULE :

Elle est enseignante et lui ouvrier (métallurgie).

"2 enfants, 7 ans et 4 ans. Les vacances sont découpées en petits morceaux ; là ils sont une semaine au centre aéré à St Luce. Le plus grand passera une semaine au Pony Club : le cheval c'est des loisirs de riches, c'est pour ça qu'il y va pas longtemps. Nous deux, on part

3 semaines au Portugal, pendant ce temps on les "prête" à des copains en échange, nous on prendra les leurset puis on se débrouille pour le reste avec la famille; dernière semaine d'août, retour au centre aéré. En septembre pas de centre aéré, mais heureusement je fais un stage SGEN à Préfailles où les mômes sont accueillis, il y a une animatrice prévue."

## la colo, ça m'angoisserait vachement

JACQUELINE, séparée, employée à la CAF. Deux filles : 5 ans et 18 mois.

"Je travaille depuis pas très longtemps et je n'ai que 10 jours de vacances.

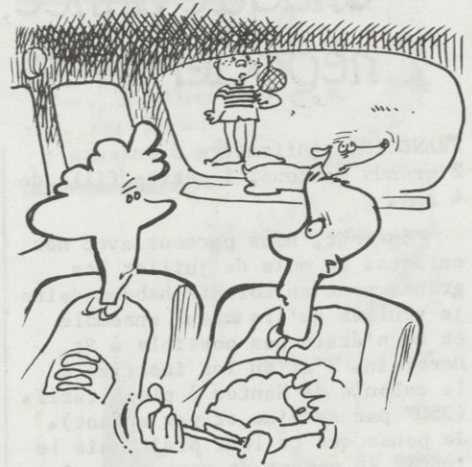
En juillet la petite est à la crèche et la grande est au centre aéré, qui est commun à la CAF et à la ville de Nantes. Ça permet un brassage avec les gosses des cités, c'est pas mal. Ça me revient à 14F/jour ce qui pour moi est presque cher, car à l'école, j'ai la gratuité de la cantine. Je l'amène devant le car le matin et je la récupère tous les soirs à 5 heures.

La colo, ça m'angoisserait vachement d'y laisser les mômes un mois. On ne sait pas s'ils vont se plaire. Je crois que je préférerais encore les caser dans la famille, avec ma soeur, ou chez un couple qui a des mômes. Ça tient aussi au fait des trucs assez durs qu'on a vécus récemment, j'ai pas trop envie de leur imposer des trucs incertains. Pourtant je le ferai sans doute, mais je les enverrai en colo toutes les deux ensemble. Moi même, dans le temps, je l'avais fait avec ma soeur ; ça fait quand même un point de repère, on est moins paumé. Le centre aéré, par contre, c'est pas très différent de l'école, pas plus dramatisant.

Pourtant le 1er jour, je pouvais pas, je paniquais : je n'ai eu aucun contact avec les gens qui encadrent. Je leur amène la mome le matin, je la récupère le soir, point final. J'en ai discuté autour de moi pour qu'on ait peut-être des réunions, des discussions avant, mais ça a pas l'air d'intéresser les gens de savoir ce qui se passe. Le soir, j'ai essayé de discuter avec les moniteurs mais ils ont l'air d'avoir fini leur journée et d'attendre pour se tirer.

Je reconnais que les solutions de ce genre c'est sûrement plus épanouissant pour un mome qu'avec les grands-parents, qui les couvent, ont peur qu'ils se salissent. Au centre aéré, il y a une "patouillerie", où ils pataugent dans l'eau, jouent avec de la terre. Ça a l'air de leur plaire : un soir je l'ai retrouvée boueuse des pieds à la tête. Avec ses grands-parents ça serait pas possible, on lui dirait qu'elle n'a plus l'âge de patouiller.

Et puis, elle préfère ça à l'école. Quand je la ramène elle s'endort dans la bagnole, c'est qu'elle doit s'éclater dans la journée, vivre des trucs forts. Prendre le car, elle adore ça !



Le matin dans l'année, elle est plutôt du genre dure à se lever mais là, elle se presse pour pas rater l'heure du car.

Le car, pour elle c'est au moins la moitié du centre aéré : c'est une activité de "grande", c'est la première fois qu'elle fait un voyage seule ; elle a déjà pris le train, mais avec ses parents, c'est pas pareil.

L'autre jour, elle me chantait un truc qu'elle avait appris : ça parlait de saucisses entre les nichons et de couilles, elle sait pas ce que c'est, mais elle trouvait ça joli comme consonnance. Alors je lui ai expliqué. Peut-être que ça lui plaît aussi parce qu'elle commence à sentir que c'est des trucs défendus, qu'il faut pas dire.

Au mois d'août, leur père les prend. Dans un sens heureusement qu'il a droit de visite et d'hébergement et qu'on s'arrange comme ça. Moi, ça fait plutôt mon affaire. Autrement je sais pas ce que j'en aurais fait puisque, pour la petite, la crèche ferme en août. Bien sûr, j'aurais pu la recaser dans une autre crèche. Sur Nantes il y a des roulements, des permanences, mais ça veut dire déplacer la gosse dans un autre milieu, c'est pas toujours l'idéal.

D'un autre côté, je ne suis pas très tranquille : le père demande actuellement la garde de la plus grande : il risque de faire une offensive de charme pour la récupérer, au moins affectivement (les mômes appartiennent-ils aux parents ? Note du claviste...). Pendant cette période je serai à la fois inquiète et disponible pour faire plein de trucs pour moi ou avec les copines.

En septembre, ça sera la crèche pour la petite et le centre aéré pour la grande. Septembre, c'était l'angoisse :

il n'y avait pas de centre aéré prévu, ça vient juste d'être décidé. Dnas ces cas là, on saute sur l'occasion autrement je sais pas comment j'aurais fait : il me restera 4 jours sans solution jusqu'à l'école. Je me débrouillerai avec les copines. Elle va errer à droite à gauche pour 4 jours c'est pas énorme."

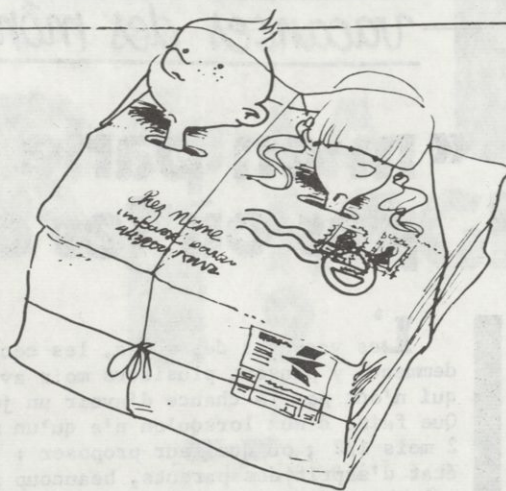
## chaque année, il faut négocier avec eux...

FRANCOISE, infirmière 3 enfants :  
2 grands garçons, 1 petite fille de 4 ans.

"En août, nous partons avec nos enfants. Ce mois de juillet les grands vont en colonie hebdomadaire je voulais qu'ils soient ensemble et ce n'était pas possible à St Herblain. J'ai dû les inscrire à la colonie de Nantes à plein tarif. (350F par semaine et par enfant). Je pense que ça leur plait mais le lundi, au moment de repartir, c'est très dur !

Je pense que c'est bien pour eux ils sont avec leurs copains. Mais

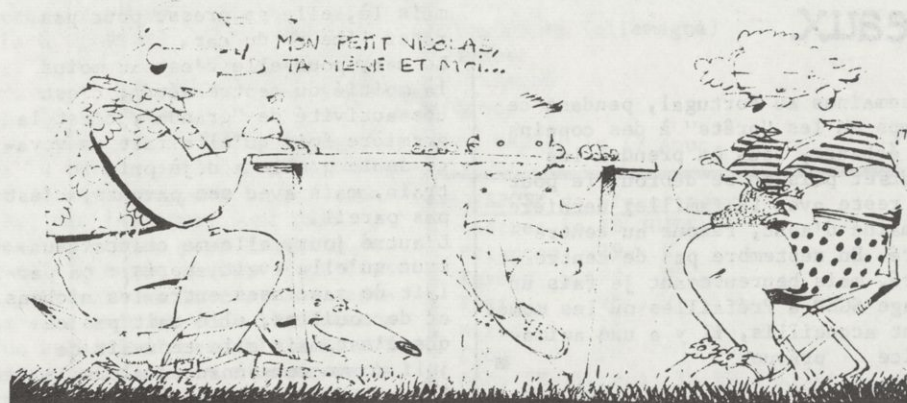
je ne me sens pas très à l'aise. Ils quittent une structure, l'école, pour en retrouver une autre. Ils auraient sans doute besoin de flâner, d'être relax, qu'on s'occupe d'eux. Chaque année, c'est un souci important, on y pense longtemps à l'avance, il faut négocier avec eux. Mais je préfère quand même qu'ils soient pris en charge plutôt que les laisser seuls dans l'appartement ou sur la plaine de jeux. La petite, elle, est gardée à droite, à gauche, par des copains, dans la famille. En septembre, pour tous les trois, la famille.



où ils ont campé dans le parc de la Gournerie. Il s'est endormi à minuit et demi, il était ravi.

Il y a un brassage avec les enfants d'autres milieux, c'est sûrement positif. Il y a un côté apprentissage social, des rites qui se perpétuent. Ça se passe souvent dans le car, les chansons paillardes, la relation au chauffeur : c'est celui qu'on fait chier, mais qui est sympa quand même. Même relation avec les moniteurs : l'autre jour, Manu a emmené du gros sel pour le duvet du mono, il voulait aussi des oeufs pour mettre dans ses godasses. Il veut être grand et fort, il grimpe aux arbres, il veut être Tarzan. Le centre aéré joue à ce point de vue un rôle d'apprentissage des rôles masculins. Fabienne est plus insérée, elle se plie plus aux activités, elle intègre plus la discipline que son frère ; elle n'aime pas trop la violence des bandes de 12, 13 ans qui jouent aux costauds, se battent. En septembre, je ne sais pas. Il va falloir que je trouve des solutions, les laisser à jouer seuls, ou devant la télé, chez des copains peut-être les emmener avec moi, mais ils n'aiment pas trop être ballotés d'un côté de l'autre. Je crois qu'ils aimeraient bien rester seuls à la maison, dans leur domaine et recevoir leurs copains mais j'hésite.

Autant je calcule la part de rique avec eux, mais avec les autres momes je ne sais pas et je m'en sentirais responsable. Je demanderai peut-être à l'étudiante de venir des après-midi mais ça va me coûter cher...



## une culpabilité de mère

BEA, journaliste, un garçon de 8 ans, une fille de 10 ans.

"Au mois d'août, je les emmène avec moi au bord de la mer. Il y a une semaine où je veux être toute seule et je demanderai à une fille de les garder. Elle est étudiante ça lui fait du fric et puis elle s'entend bien avec eux. Je me dis souvent qu'elle fait ce que je voudrais faire avec eux : prendre du temps pour jouer, raconter des histoires...

En juillet, il y a les centres aérés, ça me revient à 560F/mois pour les 2.

Mes réticences par rapport à ce type de solution : j'ai un peu l'impression de les fourguer à droite à gauche, de ne pas être disponible. C'est une culpabilité sans doute très liée au rôle de la mère, qui a la responsabilité des enfants. Je pense que les hommes ressentent beaucoup moins ça. Les femmes ont toujours des réticences à laisser les momes en garde, que ce soit par rapport à quelqu'un d'autre, la nourrice. En fait le sentiment existe toute l'année, c'est juste un peu plus fort pour les vacances. L'école, c'est obligatoire, c'est pas pareil.

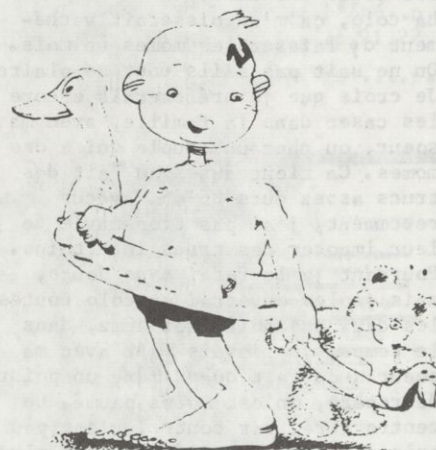
Et puis j'ai aussi des réticences par rapport à la structure pesante : mêmes horaires que

l'école, lever à 8H, mercredi compris. L'école est déjà contraignante et je n'ai pas envie d'imposer des contraintes de plus : horaires, encadrement, activités obligatoires.

Il y a des temps morts, la mise en route est très longue : il faut faire des groupes, ramasser les cartes, le soir ils stationnent 1/4 d'heure ou plus en attendant les cars, ça crie, ça s'engueule. Mais je pense que les enfants ne le ressentent pas de la même façon. Pour eux, il y a de bons côtés. L'année dernière, Emmanuel n'a pas tenu plus d'une semaine : il disait que c'était comme à l'école, on l'obligeait à faire des trucs dont il n'avait pas envie.

Et puis il avait plutôt envie de jouer tout seul. Cette année il commence à apprécier de se faire des copains, quand il y a des rapports de force, il est dans une situation pas trop dégueulasse. L'année dernière, il cherchait à se faire protéger par les grands.

On en a parlé avant le début de juillet. On lui a dit qu'on n'avait pas d'autre solution : il pleurerait, se traînerait par terre, il a fait des drames pas possibles. Et puis le premier jour il était conquis : il font des cabanes. Hier il est revenu après 2 jours complets



## on mobilise la famille...

JOCELYNE, employée de restaurant ;  
GILBERT, comptable.  
2 enfants 6 et 8 ans.

"En août, nous partons avec elles. Les vacances pour nous, c'est un moment privilégié. Je préférerais m'en occuper pendant toutes les vacances, mais je travaille. Ce serait bien si je pouvais avoir le même temps de vacances qu'elles. Alors, nous mobilisons pas mal la famille. En ce moment la petite est chez ses grands-parents. Nous la reprenons le dimanche puis la grande ira 8 jours elle aussi. Ensuite, la grande va en colonie hebdomadaire, pendant 15 jours, pendant que la petite va au centre aéré à la Gournerie. Le centre aéré où la petite était l'année dernière pendant un mois, ça ne lui plaît pas trop ; ce sont les mêmes horaires que pendant l'année, il faut les lever aussi tôt le matin. Par contre la grande est ravie par

la colo, ça se passe dans un village de campagne, pas de cloture, la liberté d'évoluer. Il y a peu d'enfants, 45 ou 50. Deux moniteurs pour 8 gosses. Ils s'occupent bien des enfants. Ils ont des tas d'activités intéressantes : ils font un journal, des ateliers, des activités météo, solaires, du théâtre, des marionnettes. Hier soir, il y avait une petite fête donnée par les enfants. Nous y sommes allés ; notre fille était ravie et n'a pas du tout demandé à rentrer le soir avec nous. Ce n'est pas très cher : 150F par semaine et je crois qu'il s'agit du plein tarif.

Le problème c'est septembre. Je ne sais jamais trop que faire. Ce sera peut-être encore la formule grands-parents. Il paraît que cette année il y aura un centre aéré à Nantes mais les horaires de bus ne correspondent pas du tout à nos horaires de travail.

## m'en parle pas, je les garde...

PIERRE & CLAIRE.

"Pour nous enseignants le problème est un peu différent : on bénéficie des vacances scolaires. Pendant l'année entre les cours, les gosses et le temps qu'on consacre à des activités militantes ou autres, on n'a pas le temps de préparer des cours, des programmes, faire des lectures. On fait ça pendant l'été.

Les deux plus jeunes (tous les deux 4 ans), à 9H on les habille ; petit-déj. et de 10H à midi il y a une fille qui vient les garder : 30F par matin, c'est une solution chère. Mais c'est le seul moyen car

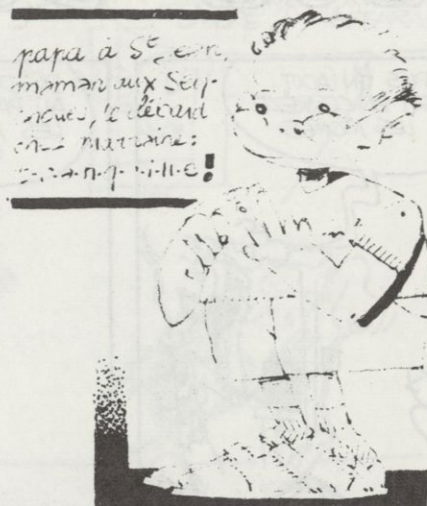
il est impossible de faire du travail intellectuel quand on les a sur le dos. Il existe bien des colos maternelles à la semaine. C'est la FAL qui fait ça mais ça revient à 520F par semaine et par enfant. Un mois pour les deux momes ça reviendrait à plus de 4000F ! En fait pour envoyer ses momes en vacances, il faut être soit très riche, soit très pauvre et là c'est pris en charge par la sécu, la CAF etc...

Le plus grand, qui a 12 ans, part tout juillet en colonie de vacances. Le prix des colos de la FAL sont calculés en fonction des revenus : ça nous aurait coûté au moins 2000F pour un mois. Mais comme Pierre est employé de la Ville de Nantes, on envoie Jérôme à la colo du comité d'entreprise, ce qui nous revient à environ 1000F/mois. La colo ça représente un sacré poids en moins pour les parents : 1 mois par an libérés de tout souci, bouffe, maladie, lessive, ça compte ! C'est très différent d'une solution garde de jour ou même à la semaine. On constate autour de nous, et

peut-être plus dans les milieux populaires, que les gens sont réticents : la solution colo est chère, mais aussi mal vue : c'est un peu considéré comme une démission, on se débarasse du mome.

Peut-être aussi que ça représente une structure collective, à contre-courant du rôle de la famille. Ce type de gens choisiront une nourrice plutôt que la crèche ou les grands-parents, la famille plutôt que la colo. Les parents vivent souvent mal la séparation.

Je sais que moi, la première fois que Jérôme est parti en colo, ça m'a été assez douloureux... Par contre lui était très à l'aise. On part 15 jours en vacances, au soleil, enfin on espère. Là on emmène tous les enfants avec nous. Le reste du temps ça restera la solution gardienne 2 H le matin. Le plus grand va rester ici. Il se débrouille. Avant on habitait à Savenay. Maison individuelle, jardin, la campagne



à côté, les enfants se voyaient et avaient plein de choses à faire, aller au lac, pêcher, ramasser des champignons, faire du vélo, des cabanes. Les gens du quartier se connaissaient, se voyaient souvent. Il n'y avait aucun problème de garde des enfants. Tandis que maintenant on est dans un grand ensemble, on ne se voit pas. Et puis les loisirs des enfants sont très différents ils sont au pied des escaliers assis sur les marches à rien faire. Ça discute, ça embête les filles... Ils vont aussi en ville, ensemble, la bande : ils prennent le bus sans ticket, c'est des petits trucs m'enfin j'aime pas trop..."

## pas à plaindre...

JEAN PIERRE & CATHERINE.

Lui est psychiatre et ils ont deux enfants de 10 et 8 ans.

"Nous on n'a pas à se plaindre, mes parents ont une baraque au bord de la mer à Pornichet où ils sont au mois de juillet avec une jeune-fille qu'on connaît qui les garde tous le mois. Nourrie logée et on lui donne 1000F ça lui fait de l'argent de poche. Catherine qui travaille à mi-temps, va 1 soir sur 2 dans la semaine et le week-end on y est tous les 2 avec eux.

En août, encore une solution familiale, en Normandie chez la soeur de ma femme. Là ce sont les grands-parents qui s'occupent d'eux. En septembre les 15 derniers jours s'il fait beau à Pornichet, autrement à Nantes." ■



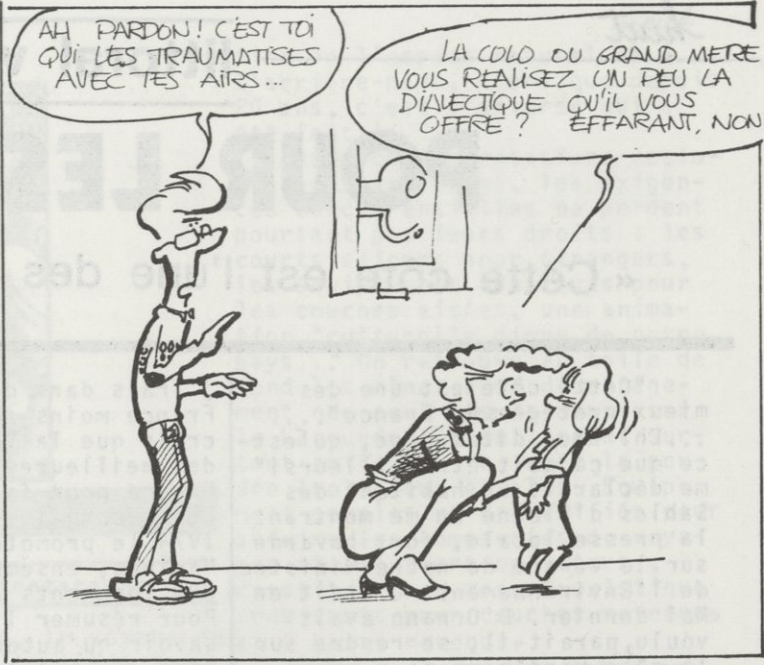
# L'ÉTÉ DES CHERS PETITS





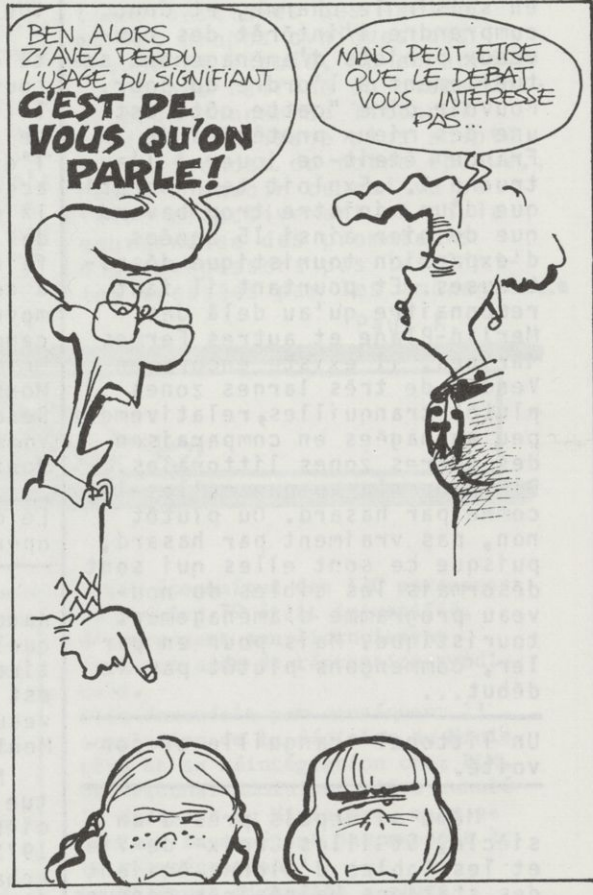
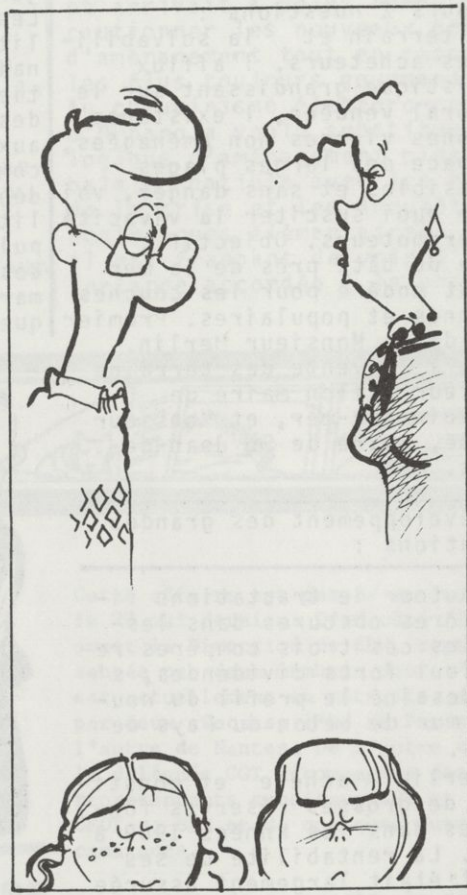
SANS DECONNER, JE SERAI PAS LE FLIC DE LEUR JEUNESSE!

MAIS LAISSE LES AU MOINS S'EXPRIMER, CES MOMES!



AH PARDON! C'EST TOI QUI LES TRAUMATISES AVEC TES AIRS...

LA COLO DU GRAND MERE VOUS REALISEZ UN PEU LA DIALECTIQUE QU'IL VOUS OFFRE? EFFARANT, NON?



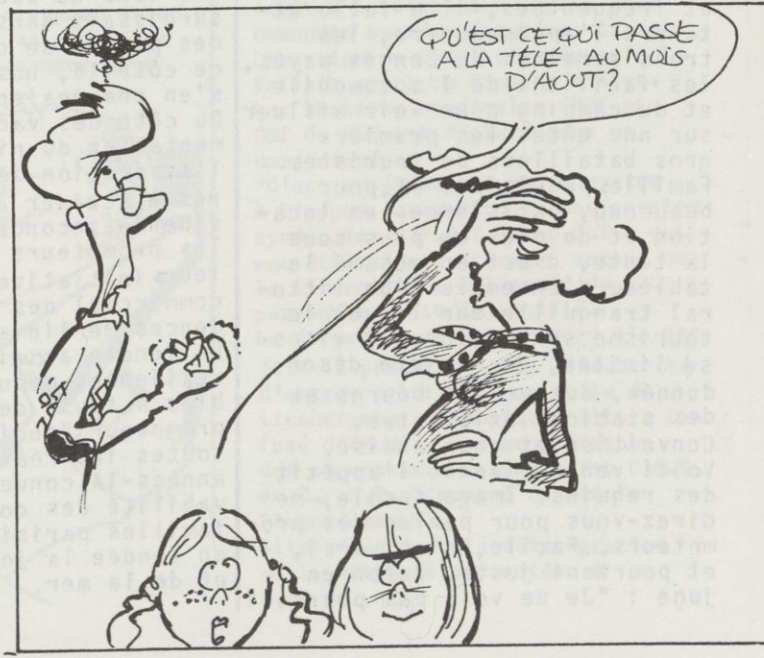
BEN ALORS Z'AVEZ PERDU L'USAGE DU SIGNIFIANT **C'EST DE VOUS QU'ON PARLE!**

MAIS PEUT ETRE QUE LE DEBAT VOUS INTERESSE PAS...



ON SE TUE POUR LEURS VACANCES.. ET VOILA...

EVIDEMMENT LA CORREZE, ÇA VOUS BRANCHE PAS C'EST ÇA?



QU'EST CE QUI PASSE A LA TELE AU MOIS D'AOUT?

# POUR LES REQUINS

« Cette côte est l'une des mieux protégées de France »

"Cette côte est une des mieux protégées de France"...  
...Eh! Bien dites-donc, qu'est-ce que ça doit être ailleurs!" me déclarait un habitant des Sables d'Olonne en me montrant la presse locale, fort bavarde sur le voyage de notre Ministre de l'Environnement. C'était en Mai dernier. D'Ornano avait voulu, paraît-il, se rendre sur la côte vendéenne pour mieux en saisir le charme, et donc, comprendre l'intérêt des nouveaux projets d'aménagement actuellement à l'ordre du jour. Pouvoir dire "cette côte est une des mieux protégées de France" était-ce jouer à l'autruche?... Exploit technocratique d'un ministre trop bavard que de nier ainsi 15 années d'expansion touristique désastreuses. Et pourtant il faut reconnaître qu'au delà des Merlin-Plage et autres Fermes Marines, il existe encore en Vendée de très larges zones plutôt tranquilles, relativement peu aménagées en comparaison des autres zones littorales. D'Ornano n'a vu que celles-là, comme par hasard. Ou plutôt non, pas vraiment par hasard, puisque ce sont elles qui sont désormais les cibles du nouveau programme d'aménagement touristique. Mais pour en parler, commençons plutôt par le début...

Un littoral tranquille et convoité.

Même si depuis près d'un siècle, St Gilles Croix-de-Vie et les Sables d'Olonne étaient des stations balnéaires connues et fréquentées, il a fallu attendre l'après-guerre, les trois semaines de congés payés, les facilités de l'automobile et du camping pour voir affluer sur nos côtes les premiers gros bataillons de touristes. Familles populaires et, pour beaucoup, parisiennes en location et de plus en plus sous la tente, c'est en résumé le tableau d'ensemble d'un littoral tranquille sur lequel le tourisme se développe à vitesse limitée, de manière désordonnée, autour des bourgs et des stations existantes. Convoitise et gourmandise. Voici venir bientôt l'appétit des requins. Image facile, me direz-vous pour parler des promoteurs. Facile, c'est vrai, et pourtant juste. Qu'on en juge : "Je ne vois pas pourquoi

j'irais dans des régions de France moins agréables, et je crois que la Vendée est une des meilleures régions de France pour faire des résidences secondaires," déclarait en 1974 le promoteur des Fermes Marines, ensemble immobilier de 800 logements à Brétignolles. Pour résumer l'affaire, il faut savoir qu'autour de la promotion immobilière se posent toujours 2 questions :  
- le terrain et la solvabilité des acheteurs. L'afflux touristique grandissant sur le littoral vendéen, l'existence de zones vierges non aménagées, l'espace des larges plages accessibles et sans danger, voilà de quoi susciter la vivacité des promoteurs. Objectif : faire du bâti près de la mer à coût modéré pour les couches moyennes et populaires. Premier candidat : Monsieur Merlin. Prime à la vente des terrains Monsieur Billon maire de Beauvoir-sur-mer, et Monsieur Viguié, maire de St Jean-de-Monts.

Le développement des grandes opérations :

Autour de tractations financières obscures dans lesquelles ces trois compères retireraient forts dividendes, s'est dessiné le profil du nouveau mur de béton du Pays de Monts.

Merlin achète et constitue de grosses réserves foncières dans les années 1969 à 1973. La rentabilité de ses achats était largement assurée dès lors qu'aucun problème ne surgissait dans la délivrance des permis de construire. De ce côté-là, nos petits élus s'en chargeaient... Du côté des vacanciers, l'augmentation du niveau de vie et l'aspiration des couches moyennes à accéder à la petite résidence secondaire assuraient les promoteurs du succès de leurs initiatives. Le succès commercial des premières résidences Merlin a été total. La Vendée accueillait enfin des résidences populaires accessibles à tous, ceci grâce à un promoteur "social". De fait, toutes les réalisations de ces années-là convenaient à la solvabilité des couches moyennes, familles parisiennes découvrant en Vendée la joie des plages et de la mer.

Les grandes opérations se déroulaient donc sous les regards ébahis et heureux des élus locaux. Mais des murmures de mécontentement commençaient à monter : à la satisfaction béate des bénéficiaires immédiats du tourisme s'opposaient peu à peu les revendications des travailleurs de la terre et de la mer en alliance avec des exigences écologiques élémentaires. Les oppositions à l'urbanisme littoral tous azimuts émanaient simultanément d'une partie de la population locale et des aménageurs en opposition aux élus locaux. L'absence de contrôle des opérations et la déposssession progressive du littoral au détriment de la population vendéenne suscitèrent des contre-projets fortement marqués par les thèmes écologiques des années 70.



Le virage giscardien

L'élection de Giscard en 74 se prolongeait par la mise en place d'une double politique : terminer les opérations déjà entreprises et reprendre en compte les propositions de défense du cadre de vie. Du même coup, on satisfaisait ainsi la génération de promoteurs habiles qui avaient su entreprendre au moment opportun... et on saupoudrait la vapeur de l'aménagement d'un discours propre et consciencieux... C'est la perspicacité du régime giscardien que d'avoir su allier les effets de la crise économique et les revendications écologiques minimales. Construire moins, construire mieux.





M. d'Ornano serre la main de quelques élèves d'un établissement agricole de Talmont

Finie l'expansion ; désormais, austérité et qualité de la vie. On applique sur le littoral les mêmes principes que dans les villes et c'est le coup d'envoi de nouvelles orientations beaucoup moins ambitieuses et plus séduisantes pour la nouvelle petite-bourgeoisie. Mais, dans le même temps, on donnait satisfaction aux vacanciers nautiques mécontents en construisant le port de plaisance des Sables d'Olonne. Enfin, il faut bien que la bourgeoisie s'y retrouve !

### Les nouvelles orientations

Dans ce cadre, le voyage de d'Ornano prenait tout son sens et arrivait à point nommé pour cautionner les nouveaux projets d'aménagement tout en rassurant les élus toujours gourmands. Au chauvinisme électoro-communal d'Ornano a voulu substituer une logique d'aménagement plus globale compatible avec les effets de la crise et les inquiétudes écologiques élémentaires. N'est-il pas frappant de voir l'importance accordée à la protec-

<sup>neuf</sup>  
tion de l'espace naturel et à l'arrière-pays, alors que depuis 20 ans, c'est l'inverse qui a été fait !

Dans ces orientations écolo-gico-giscardiennes, les exigences concurrentielles ne perdent pourtant pas leurs droits : les courts séjours pour étrangers, les équipements nautiques pour les couches aisées, une animation "culturelle digne de notre pays..." On retrouve en toile de fond les mêmes axes d'aménagement que ceux mis en avant sur le Languedoc-Roussillon et surtout en Aquitaine, avec la poudre écologique en plus. Equipement souples et diversifiés pour séduire les compagnies de voyages et les tours-opérateurs ; constituer une zone touristique séduisante pour couches moyennes et à hauts revenus.

Ainsi, après les interventions bestiales des Merlin, et les propos cyniques des Mauger et Viguié, on en arrive au dosage raffiné du giscardisme pour donner au littoral vendéen un visage plus adapté aux exigences de notre époque.. Reste à savoir ce qui va se faire effectivement et si la gourmandise des promoteurs n'outre-passera pas les limites dressées par les aménageurs. ■

Paul K.



# bris son neau

## LICENCIEMENT REFUSE

Le tribunal Administratif de Nantes vient de déclarer injustifiée l'autorisation de licenciement d'une déléguée CGT de Brissonneau donnée par le ministère du travail. Ce licenciement pour raison économique, d'abord refusé par l'Inspection du Travail en janvier 79, avait été autorisé par le ministre en juin 79, sur recours de la Direction de BLM. Celle-ci avait d'ailleurs, dans le même temps, demandé au Ministère l'autorisation de licencier 22 autres personnes, refusée par l'Inspection du Travail. Le Ministère a refusé l'autorisation de licencier ces 22 personnes, et accepté celle de la déléguée CGT, qui avait alors fait appel au jugement du Tribunal Administratif.

Cette affaire est passée en jugement le 22 mai dernier. D'un côté il y avait la Direction de BLM, représentée par deux membres dont l'un est actuellement en retraite, et par deux avocats, l'un de Paris, l'autre de Nantes. De l'autre côté la déléguée CGT accompagnée des représentants syndicaux CGT et CFDT de BLM et de quelques autres camarades.

Au cours de ce procès, la déléguée CGT licenciée a exposé elle-même les raisons de sa requête : d'une part le licenciement pour



motif économique des 130 personnes en janvier 79 était injustifié, d'autre part son licenciement était un acte de répression syndicale.

Elle demandait par conséquent l'annulation de la décision du Ministère et sa réintégration chez BLM. Le Tribunal Administratif a annulé la décision du Ministère, mais se déclare incompétent par rapport à la réintégration.

La déléguée licenciée a alors écrit à la direction de BLM pour demander sa réintégration. La Direction de BLM a répondu qu'elle faisait appel au Conseil d'Etat. Les sections syndicales CFDT et CGT de BLM ont déclaré dans un communiqué :

"C'est un élément supplémentaire à l'appui des positions des sections syndicales C.F.D.T. et C.G.T., qui ont affirmé et affirment encore que le licenciement collectif de 130 personnes était injustifié. La direction de Brissonneau n'a pas fait la preuve qu'elle a recherché d'autres solutions que celle du licenciement économique. Elle a refusé d'étudier les propositions des organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. visant à éviter le licenciement". Elles demandent la réintégration de la déléguée licenciée. ■

# UNE SAISON EN ENFER



Il fait 11 heures par jour, il a 1/2 journée de congés par semaine, il est payé au SMIC et n'a pas de contrat de travail.

Elles sont 6, elles travaillent 12H par jour, elles logent toutes dans la même piaule, 2 d'entre elles n'ont pas de N° de sécu.

Il travaille dans une charcuterie, (l'unique plat de ses repas); il dort derrière le magasin à côté du congélateur.

Ils sont serveurs. Ils ont un fixe égal à la moitié du SMIC. Le reste de leur salaire ce sont leurs pourboires.

LA SAISON : Une injure aux acquis des travailleurs salariés.

Ils sont scolaires, étudiants et chômeurs. Pour eux la saison est un mal nécessaire pour faire le plein d'argent pour l'année. De leur côté, commerçants, restaurateurs... attendent le touriste. Et pour se faire un maximum de fric, il faut adopter le rythme des vacanciers.

Puis, pour deux mois de l'année, on "oublie" sans scrupule la législation. Parce qu'ils sont souvent inexpérimentés par rapport au travail et inorganisés

: on ne parle pas de contrat de travail, ni de journée de repos. On "oublie" la déclaration à la sécurité sociale ; on ne compte plus heures et on ne parle surtout pas de les payer. Et puisque l'heure n'est pas au sommeil, on fabrique des dortoirs temporaires où les lits sont entreposés côte à côte.

LA SAISON : Seulement 2 mois de l'année.

Si les salariés "permanents" ont déjà de la difficulté à s'organiser pour défendre leur droit dans les structures habituelles (délégué du personnel, comité d'entreprise, syndicat), comment ces jeunes temporaires peuvent-ils lutter collectivement, alors que beaucoup, sachant que ce n'est que pour deux mois, sont prêts à travailler à n'importe quel prix ?

## LES PERMANENCES-SAISON DU MRJC.

Parce que toute l'année les équipes MRJC bossent pour de meilleures conditions de travail, un autre rythme de vie, un aménagement de l'espace rural en lien avec les populations qui y vivent, elles ne peuvent fermer les yeux sur le phénomène SAISON.

### OBJECTIF :

Alors que tout l'aménagement de la côte est conçu pour le touriste, et que les travailleurs deviennent les larbins des vacances, des jeunes du MRJC se mobilisent pour permettre aux saisonniers de s'organiser.

Les permanences sont des lieux de rencontres pour les travailleurs temporaires de l'été. On y vient pour s'informer sur ses droits salariaux, pour s'y détendre, se retrouver entre saisonniers et se concerter pour se défendre dans sa boîte. Tout l'été, des jeunes du MRJC prennent sur leur temps de vacances pour informer les saisonniers sur leurs droits : horaires, contrat de travail, sécurité sociale, logement, journées de repos. Ce travail n'est pas sans difficultés. Il faut user de tactiques. Les collages, les tracts d'information passés de main à main dans les cafés et les commerces. Les sketches dans la rue, les faits rencontrés affichés aux yeux des touristes et des patrons, tout cela n'est pas pour plaire aux exploités de saisonniers.

Mais nous pensons que c'est seulement si l'on permet aux saisonniers de créer un rapport de force face à leur situation que leurs conditions de travail pourront changer. Surtout en ce qui concerne les horaires et les 24H de repos.

Nous disons non à la légalisation de l'exploitation saisonnière, non à une situation économique qui fait vivre la population que deux mois de l'année.



### RESULTATS.

C'est souvent en début Août que les saisonniers commencent à réagir : il y a la fatigue, le ras le bol des journées interminables, et la fiche de paye qui ne correspond pas du tout aux horaires effectivement faits.

A la permanence, on relit les conventions collectives, on recalcule les fiches de paye, on fait le compte des horaires, on parle congés. Et puis on s'organise : dans un premier temps, on essaie de se réunir entre les travailleurs de la boi-

te pour parlementer avec le patron. Puis si ça ne marche pas, on fait appel à l'inspection du travail. Mais il y a le boulot et les tensions qui existent et c'est parfois le découragement. A la permanence, on essaie de se tenir au courant des événements. Parce que des jeunes se sont organisés, des résultats ont été obtenus : réduction des horaires, obtention d'une journée de repos par semaine...

Parfois il y a eu des licenciements et on a fait appel au tribunal des Prudhommes. Des jeunes ont obtenu gain de cause face à leur patron. Ce type d'animation, pendant la saison, nous permet de découvrir qu'au bout de plusieurs années, des choses évoluent. Par exemple : des boîtes ferment une journée par semaine, les horaires d'ouverture diminuent. N'empêche qu'on est loin des 48H maximum par semaine.

### LIMITES.

Il ne suffit pas de dire que les choses avancent parce qu'en fin de saison on sait très bien qu'il reste beaucoup de travail à faire. Les limites de ce type de lutte ne sont pas minces.

- Localement, le phénomène saison est accepté par tellement de gens, qu'il est facile de noyauter les actions qui pourraient se mettre en branle. (ex : relations qui lient les familles avec les commerçants).

- Si nous avons l'occasion de passer le montage saison (product° MRJC) dans certaines écoles, nous touchons trop peu de saisonniers, et l'information sur les droits salariaux n'est jamais faite. Le système scolaire n'est pas fait pour aider les jeunes à réagir face à des situations inacceptables tant dans l'école qu'au travail. Enfin, le seul but de gagner de l'argent l'été fait que, pour beaucoup, seule compte la somme d'argent qui tombe en fin de saison.

- Trop de militants se désintéressent de cette question du fait qu'elle se déroule l'été, et qu'elle ne concerne pas les salariés "permanents".

Pourtant au MRJC, nous pensons qu'on ne peut pas accepter la violation des droits salariaux, sous prétexte que c'est une situation exceptionnelle. On ne peut pas non plus se taire sur une activité économique qui se fonde uniquement sur le tourisme.

Cette année, en Vendée, le MRJC sera présent à Noirmoutier, à St Jean de Monts pour faire l'information sur la législation du travail et aussi pour travailler en lien avec la population locale sur le phénomène touristique. Des jeunes du Pays Basque, de Lorraine viendront nous aider en vue de créer chez eux des permanences. Nous vous invitons.

MRJC VENDEE.

### PERMANENCES SAISON :

#### .mrjc

**VENDEE** : .13 rue de la Cure  
Noirmoutier en Ile  
.81 avenue de la Mer  
St Jean-de-Mont.

**LOIRE ATLANTIQUE** : .42 bis rue de  
Verdun  
44210 Pornic

.3 place du vieux marché  
44350 Guérande  
.26 rue des déportés resis-  
tants  
44110 Chateaubriant

Spécial Vendanges :  
Salle des jeunes, le Bourg du Pal-  
let, 44330 VALLET.

#### .joc-jocf

- LA BAULE : 5 allée des Acacias.  
- St BREVIN-LES-PINS : 104 Bis, rue  
du Maréchal Joffre.

#### .cfdt

- PORNIC : tous les mardis de 14 à  
17H ; tous les vendredis de 21 à  
23H au local CFDT, 18 rue Tarti-  
fume (derrière l'hôpital).

- ST BREVIN : tous les mercredis de  
15 à 17H et tous les jeudis de 21  
à 23H gare routière (ex-maritime)  
de Mindin.

- LA BAULE : permanence interprofes-  
sionnelle tous les mardis de 15 à  
17H et tous les jeudis de 21 à  
23H.

Permanence employés de maison :  
le 2e et 4e jeudi du mois de 21 à  
23H. 20 avenue des Magnolias.

- ST NAZAIRE : tous les jours de  
9 à 12H et de 14H à 18H sauf le  
samedi. Bourse du travail CFDT,  
place du Président Salvador  
Allende. St Nazaire.

# SAISONNIERS

## ON EMBAUCHE

Les vacances, la côte, c'est aussi "la saison" pour des commerçants grands et petits. Les 10 semaines où l'on fera le meilleur "chiffre" de l'année, avec les touristes, on peut faire de l'or... L'autre face de la médaille c'est pourtant celle du saisonnier, le salarié qui a besoin de se faire quat'sous, et comme c'est sur la côte, y'a l'ambiance en plus. Corvéable mais consentante, pour la main d'oeuvre saisonnière ces jours là ne sont pas de tout repos. Il est difficile d'avoir une idée précise du nombre de saisonniers et "d'emplois" ainsi offerts. Sur la côte vendéenne, une enquête menée auprès de l'URSSAF pour l'année 1975 (Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) permet de chiffrer à 5000 environ le nombre de salariés déclarés, (l'enquête a fait l'objet d'articles dans Ouest France les 26 et 27 août 78).

Il faudrait y ajouter les "aides-familiaux" et beaucoup d'autres "oubliés" dans les statistiques. Ainsi sont comptés moitié moins de saisonniers sur le secteur des Sables d'Olonne, Talmont que sur St Gilles, St Jean-de-Monts, Challans, secteur qui n'est pas plus touristique.

#### OU TRAVAILLE LE SAISONNIER ?

UN TIERS dans la bouffe,  
UN TIERS dans l'hôtellerie-resto  
et UN BON TIERS dans le reste.  
Le gros de la troupe est donc dans  
l'alimentaire : l'approvisionnement



proprement dit 36%, et 37% dans l'hôtellerie-restauration. Quant au dernier tiers, les commerces non alimentaires n'emploient qu'un saisonnier sur 10, les autres sont pour les services (camping, pompes à essence etc...).

#### A QUI RESSEMBLE UN SAISONNIER ?

Deux fois sur trois c'est une femme et même s'il ne s'agit pas de la population d'origine locale, (45% du recrutement est local). Faut être jeune : 74%, près de 3 sur 4, ont moins de 25 ans et 40% moins de 18 ans, c'est dire si la main d'oeuvre est serviable.

Le saisonnier participe donc largement à la mise en valeur des richesses touristiques, il ne compte pas ses heures mais personne ne les compte pour lui. C'est connu. le présent journal pourra apporter quelques témoignages frais, mais tous les vendéens savaient ça pour l'avoir vu ou vécu de près.

Les retombées dans les poches du salaire ne sont pourtant pas généreusement distribuées, c'est trop dur à gagner. Ainsi pour un SMIC moyen de 1500 Frs pour 40 heures en 1975, le saisonnier recevait en

"moyenne" 2000 Frs aux Sables et 2300 Frs à la Tranche.

Mais attention : 17% des salaires étaient inférieurs à 1000 Frs pour 4 semaines de travail aux Sables d'Olonne et 22% compris entre 1000 et 1500 Frs.

Les mieux payés : les bouchers-charcutiers et boulangers-pâtisseries. 4500 Frs de moyenne environ, très recherchés jusqu'à la dernière minute... voir les petites annonces "offres d'emploi".

Le prix d'une saison moyenne d'un travailleur moyen reste donc modeste, autour de 3600 Frs pour 2 mois, soit 5800 Frs en 1980 sur un rythme de 10% d'inflation par an et ça n'a pas dû changer beaucoup en francs constants ; en simplifiant, ça fait 2900 francs par mois pour 10 heures de boulot par jour, souvent plus et 6 jours par semaine. C'n embauche...

Que fait l'administration ? Elle n'a pas les moyens d'un contrôle et ça paraît difficile, les employés sont toujours de congé ce jour là...

Restent les permanences de la JOC, de la CFDT...



# J'ai confessé Justin, le groom du Craignos-Palace

La plage est déserte et ruisselle sous juillet.

Je ne m'attarde pas. J'ai rendez-vous avec un employé de la chaîne Barrière. Maillons baulois de cet empire : l'Hermitage, le Royal, le Castel-Marie-Louise, le Casino, sans compter le golf et les tennis.

Justin ne s'appelle pas Justin. Quant au CRAIGNOS-PALACE, c'est un condensé de l'hôtellerie "de haut vol" à la Baule, la plus belle plonge d'Europe.

J'ai abordé mon contact, Justin, la fouine du CRAIGNOS-PALACE, dans un établissement tranquille légèrement en retrait de l'avenue de Gaulle. Un repaire de saisonniers. J'allais connaître par le menu les moeurs de la clientèle un peu folle des palaces. Un regard ancillaire porté sur la "upper-class". Un côté trou de serrure qui me faisait saliver. Les humeurs aqueuses et visqueuses qui me venaient à la bouche, je les ai vite ravalées : les clients du Craignos-Palace sont d'une affligeante banalité.

Ennuyeux et pingres. Des bourgeois consternants.

Risque un oeil dans le hall et le grand salon. C'est d'un laid ! L'immonde accouplement du rotin et du meuble en faux style façon Galeries Barbès. L'espèce la plus vivace est la chauffeuse en skaï marron pisseux. Piètres fauteuils pour ces croupes de riches. Alors, qu'est ce qui les fait raquer de 600 à 1000 Frs par jour ? Ce qu'ils paient, en fait, c'est l'assurance de rester entre eux. Nostalgiques des villas, ils vomissent l'envahissement de Leur Baule par les "congés payés".

## maison de retraite ?

Une micro-société. Les mêmes qu'à Paris transplantés une fois l'an sur le littoral. Désuets, Vieille France, routiniers. Ils ne sont pas rigolos du tout... et ils s'observent. "Ce sont des gens qui ont du bien, pas la petite-bourgeoisie. Industriels, propriétaires de restaurants beaucoup de cadres supérieurs qui ont de l'ancienneté. Très peu ont le sens de l'humour, même et surtout les membres de professions libérales, les notaires, les pharmaciens, les toubibs... Une clientèle très suivie : ils viennent depuis vingt ans. Le Craignos a un côté maison de retraite. Il y a même un vieux monsieur très propre qui nous refile des bonbons en guise de pourboire".



Et les gosses ne valent pas mieux : "des enfants gâtés. C'est eux qui mesurent 1m80 et toi 50 cm... Ils sont encore plus exigeants que leurs parents".

Autre personnage dans cette galerie de portraits, la "minette barjo". Elle est allumeuse, met la zone dans l'hôtel, scandalise sans grand risque toutes les vieilles barbes. Elle viendra dîner en robe de voiles, décolleté vertigineux devant et derrière, bas résille noirs, et sur la tête un turban avec plume et voilette. Un autre jour, elle traverse le hall et s'écrie devant un parterre de grands mères médusées :

"Justin, c'est AFFRRREUX ! J'ai pris huit kilos depuis mon arrivée ! Chaque été est pour elle une suite de "catastrophes sentimentales".

Ces zombies passent leur temps à s'épier.

"Quand un fils de famille épouse une soubrette, une coiffeuse ou une manucure, par pudeur on dira

une "ancienne cover-girl", elle n'a pas intérêt à se déhancher de trop quand elle traverse le hall... Choeur du 3e âge : "elle n'attendait que ça ! Elle lui a mis le grappin dessus".

Hors saison, le Craignos-Palace récupère la clientèle des congrès. Ambiance studieuse pendant la journée, mais le soir le Démon de Midi les déchaîne.

"Ils viennent te demander "où est-ce qu'on peut trouver des filles ?" Ou ils prennent de grosses cuites de sapeurs. Des phallos en goguette... Une fois j'en ai envoyé un groupe dans un troquet de loubards" "Il y a aussi le riche dragueur, l'habitué qui revient tous les deux mois avec une fille différente. Il s'agit de lui glisser à l'oreille : "on vous a préparé la chambre habituelle" sans qu'elle entende. L'un d'entre eux arrive à 9H du soir, laisse sa conquête à la piau- le et s'en va jouer au Casino jusqu'à 2H du matin..."

Conventionnels et sans vraies passions, les pensionnaires du Craignos sont à l'image du théâtre qu'ils se sont donné : le Boulevard.

Voyons maintenant qui les sert.

## des obséquieux du pourliche

Il y a quelques années, on comptait 130 employés pour moins de 250 clients. Aujourd'hui, avec la cruelle augmentation des charges sociales, le bourgeois est moins bichonné : le Craignos-Palace tourne avec quatre-vingt larbins. Justin a une tournure d'esprit par trop négative : rien ne trouve grâce à ses yeux, pas même ses collègues de travail. Ecoutez-le débiter ses petits copains :

"Le personnel d'un palace, c'est le lèche-culisme érigé en mode de vie..."

Au "Craignos", on commence très jeune. On arrive à 14 ans comme stagiaire de l'Ecole Hôtelière. Le chef de service te mate et te forme à coups de pieds au cul, histoire de t'inoculer l'esprit maison. On n'apprécie pas les fortes têtes : quand on repère quelqu'un de doué mais à trop forte personnalité, il n'y a pas de pitié. Un exemple ? Un jeune serveur avait commis une petite bourde. Il continue son service. Survient le chef de rang qui

se plante derrière lui et se met à lui pincer sévèrement le bas du dos. Pinceur et pincé devaient continuer à sourire devant la clientèle comme si de rien n'était. "Dès qu'il atteint un rang élevé dans la hiérarchie, le loufiat ne se tient plus : il se met à singer le client, mêmes loisirs et mêmes voitures. Tu ne verras jamais un chef de rang fréquenter un bistrot: il sort au Salisbury, à la Toquade ou au Pavillon Rose, les pubs sélects.

Les saisonniers ? Ils sont tous là pour faire des ronds et ils ont des bagnoles au dessus de leurs moyens. Ils n'ont même pas conscience de leur exploitation : s'ils sont mal payés, ils piquent tout ce qui leur tombe sous la main, des bouteilles, de la bouffe... C'est leur seule action. Des immatures. Rares sont ceux qui trouveront le courage d'aller voir le directeur. L'an dernier, tout le monde se plaignait de la bouffe dégueulasse. Seuls trois employés ont osé en toucher un mot au patron. Et encore, c'était fin août. Autant dire que le directeur n'en avait plus grand chose à foutre..."

Ici, tout le monde rampe après le pourboire. Aucune solidarité à attendre : on est individualiste, obséquieux et cafteur.

"Les rapports entre employés sont toujours intéressés, sauf peut-être chez les anciens où s'établit une certaine connivence. Moi même, je n'échappe pas à la règle : je m'entends très bien avec le caviste et le chef-cuistot !

Quand quelqu'un a un reproche à te faire, ça passe par vingt personnes avant que tu l'apprennes.

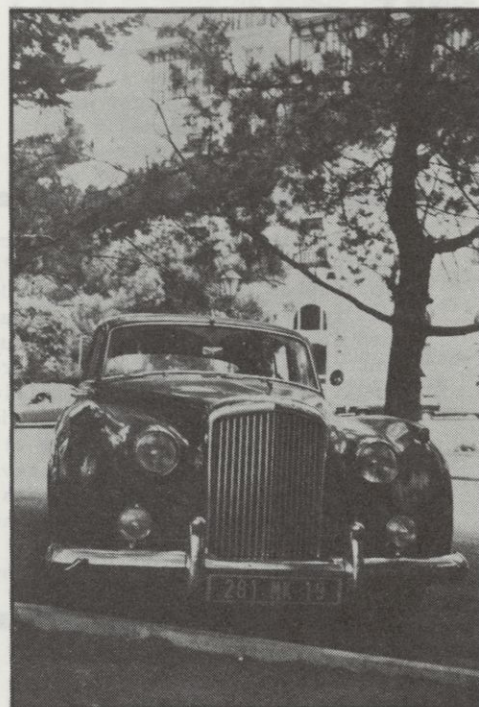
Ou alors, il s'arrangera pour gueuler juste assez fort au moment où le directeur traîne ses oreilles dans le secteur :

"Tiens, le groom a encore laissé traîner ses assiettes". Ça ne lui viendrait pas à l'idée de te dire simplement : "T'es vache pour le plongeur"..."

## la Caserne

Les employés de la chaîne Barrière logent dans un ancien casernement de l'armée allemande. Les baulois l'appellent "la caserne".

"C'est à mi-chemin entre la Cité Universitaire et le troglodyte. Un dortoir avec des cloisons en carton bouilli. Question discipline ça va plutôt mieux depuis que la concierge est morte dans l'escalier (sic). Elle n'a pas été remplacée. Les portes étaient fermées à minuit, il y avait des barbelés



au dessus de la grille d'entrée et on contrôlait les personnes extérieures. Aujourd'hui ça serait plutôt le stupre et la fornication. Ça n'est pas plus mal..."

Ph. B.

## FAUT QU'ÇA SAIGNE

Samedi en fin de journée. A la sortie de la Roche/Yon un pouce levé. Je m'arrête et embarque le mec qui rejoint son lieu de travail de saison. Il travaille toute l'année au Mans et fait la saison sur la côte à la Tranche/Mer.

"Mon patron m'a appelé aujourd'hui à midi pour me dire qu'il avait besoin de moi ce week-end. Normalement je devais commencer le 10, ça m'arrange pas trop. J'étais chez ma copine à lui donner un coup de main pour son jardin. Alors là je commence le 5, je peux pas lui refuser; après, pour travailler 2 mois ensemble, ça ferait une drôle d'ambiance. On travaille 6 jours et demi par semaine. Du lundi matin au dimanche midi. Le dimanche après-midi, tu es tellement rincé que tu te couches tu dors. Pas question de sortir. Trop de fatigue à rattraper. Certains jours, on bosse jusqu'à des 10 heures du soir. Nourri, logé je gagne dans les 4500F/mois. C'est pas mal, mais faut voir les heures qu'on fait. L'année dernière je me suis planté un couteau dans le ventre : 2 points de suture, 3 jours d'arrêt, le couteau a glissé sur un cartilage et paf ! Faut dire que j'étais crevé. On est pas mal sur les nerfs.

L'année dernière, il y a un boucher du magasin Coop qui s'est tué comme ça. Mêmes conditions, même accident. On est souvent à fond la caisse, la viande il faut la découper et vite..."

"On vend pas mal de foie, du bifteck haché, des trucs comme ça, de la charcuterie aussi. A la Tranche, il y a du monde mais les gens n'ont pas beaucoup de fric. Des fois tu passes 10 minutes avec un client parce qu'il ne sait pas quoi prendre, il n'a pas de frigo pour garder la viande. Pendant ce temps là, les autres tirent la gueule parce qu'ils attendent. L'après midi, on bosse au labo, on fait la "casse", c'est à dire qu'on désosse ou découpe. Il y a des quartiers qui font dans les 90 kilos, ceux là faut se les coltiner ! Comme les frigos sont plus ou moins grands, on s'accroche, on se cogne. Une fois j'avais un gros quartier que je prenais à bras le corps, le machin a commencé à glisser peu à peu, j'ai pas pu le cramponner et le quartier s'est ramassé par-terre..." Merde on est déjà arrivé, c'est là qu'il descend. Le magasin fait aussi charcuterie, mais comme il



me l'a expliqué, c'est un charcutier en gros du coin qui livre : pour la charcuterie il faut du matériel que le boucher n'a pas. Je repart et je me surprend à fredonner un air de Boris Vian : "le tango des bouchers de la Villette".

# VOYAGE CHEZ LES PALUDIERS

Au pied des coteaux de Guérande, s'étale l'immense miroir des marais salants. 2000 hectares d'oeillets, de vasières, de talus emprisonnés entre deux flèches de sable qui relient ces coteaux à la côte rocheuse du Pouliguen, Batz et le Croisic. Elles forment au nord la plage de Pen Bron, au sud celle de La Baule. Les salines sont reliées à la mer par le "traict" du Croisic.

Depuis le moyen âge, on y cueille à la main le sel que l'énergie du soleil et du vent a extrait de l'eau marine. D'une importance considérable dans l'équilibre climatologique, hydraulique et biologique de la région, ce marais revit. De jeunes paludiers s'y sont installés depuis quelques années. Il mènent une bataille acharnée contre les promoteurs, spéculateurs de toute sorte pour que le sel de Guérande continue d'exister.

Aujourd'hui, le marais semble devoir rester aux paludiers.

## TRANCHE DE VIE

Le sel de Guérande s'extrait selon des procédés ancestraux qui en préservent la qualité. C'est un travail d'amour et de patience. Equilibre judicieux où l'homme transforme la nature tout en améliorant son environnement, en participant étroitement à l'équilibre biologique du milieu.

On peut comparer le marais salant à un immense damier, constitué par des bassins d'eau de mer de formes et de dimensions très diverses. Par les étiers, l'eau de mer arrive dans des réservoirs appelés "vasières". Elle y est stockée pour une période de 15 à 30 jours suivant les marées. Elle subit alors une importante évaporation. Par un système de bassins successifs de différents niveaux (les "fares"), l'eau de mer circule sur une faible épaisseur. Elle abandonne progressivement ses impuretés. Elle progresse de fare en fare vers les "adernes".

La concentration de sel augmente pour arriver enfin dans la surface de récolte : l'oeillet. Là, les cristaux de sel se forment et se déposent sur le sol argileux. Ils sont alors récoltés par le paludier à l'aide d'un grand râteau : le las.

La période de récolte est assez variable suivant les conditions climatiques. En général, elle a lieu de la fin juin à la mi septembre. Chaque oeillet peut fournir 50 kg de sel par jour. La moyenne annuelle se situe entre 1300 et 1500 kilos. Un paludier travaille entre 60 et 70 oeillets ce qui lui fournit un revenu net de 30 000 Frs par an. Mais 10 à 20 supplémentaires permettent aisément de nourrir deux personnes.

Si la récolte se fait en été, le marais exige le plus grand soin en hiver et au printemps ; nettoyer les oeillets, remonter les talus. Tous les vingt ans il faut "chausser" l'oeillet c'est à dire changer

l'argile qui en forme le fond. Travail délicat dont dépend le bon rendement d'une saline.

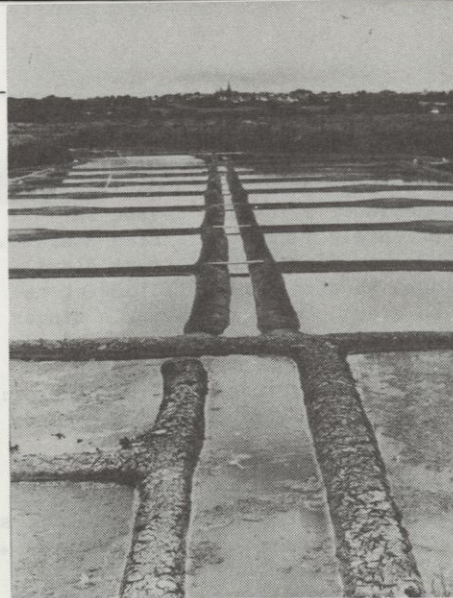
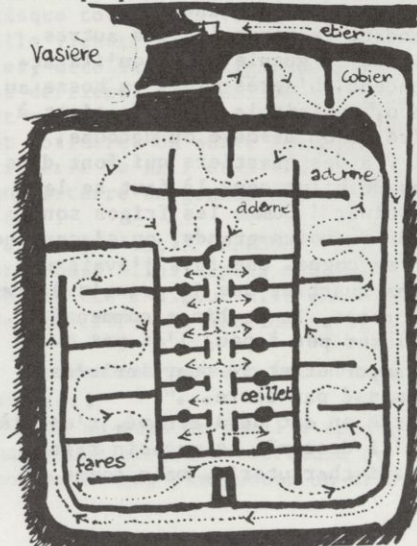
## FONCIER EN FIEVRE

Sous l'ancien régime, le commerce du sel est en pleine prospérité. Les sauniers expédient le sel de Guérande en Bretagne où il est fort apprécié pour les salaisons ; mais vers le reste de la France et le nord de l'Europe, situés sur les coteaux, les moulins sont des lieux d'échange : le sel contre la farine.

Vers 1850 la production de sel avoisine les 50 000 T par an. 7562 individus répartis en 1758 familles travaillent sur le marais.

Apogée suivie rapidement d'une chute ; en 1920, on compte encore 3000 personnes. En 1980 sur les 173 paludiers adhérant au groupement de producteur, seuls 70 vivent uniquement du sel. Entre temps la région a découvert une autre richesse : le tourisme.

Les terres sont l'objet de convoitise. Les promoteurs ont bétonné la côte, ils se tournent maintenant vers l'arrière pays. Tout ceci au détriment des économies traditionnelles : agriculture et saliculture. Vers 1970 des plans soigneusement préparés laissent croire à



la disparition du marais. Des groupes financiers tentent de prendre possession des terres ; ils veulent profiter de la démolition des paludiers devant la mévente de leur produit. Derrière les salins du Midi, propriétaires d'un huitième du marais se profile la banque La Henin, spécialisée dans l'immobilier. Nos brillants aménageurs s'en mêlent. Un projet de rocade en arrière de la côte traverse le marais. Si elle se fait c'est la destruction du site et la création des conditions favorables à son aménagement futur.

Le prix des oeillets augmente. Il passe de 500 à 800 Frs. La fièvre de la spéculation s'empare du marais que les paludiers abandonnent. De 1975 à 1978 3000 oeillets sont abandonnés.

En 1979, la tendance s'inverse, les jeunes paludiers qui depuis 1972 se sont installés ont peut-être gagné leur pari : sauver le marais et en vivre.

## G.F.A.

En 1978, un groupe de jeunes exploitants crée un groupement foncier agricole (GFA), leurs buts :

aider les exploitants à supporter la charge du foncier, contrôler la destination du sol menacé par la spéculation, acquérir des salines incultes afin de les remettre en état, enfin, faciliter l'installation de jeunes paludiers.

Dans un premier temps, l'accent est mis sur la rocade, symbole de l'aménagement touristique.

L'ampleur de la lutte et l'écho rencontré auprès des populations et des élus locaux semblent avoir stoppé le projet puisque toutes les communes concernées, à l'exception de La Baule, ont refusé de participer au financement de cette route. Les menaces de spéculation foncière n'ont pas pour autant disparu. Certes, les projets d'aménagement sont en sommeil, mais ils réapparaîtront si les paludiers devant les graves problèmes d'entretien des marais, sont tentés de laisser le terrain.

"En réalité, indique Alain André, le gérant du GFA le groupement est par dessus tout destiné à résoudre les menaces qui pèsent sur les structures d'exploitation. La propriété collective de l'outil de travail est le meilleur rempart

contre les tentations spéculatives. Elle garantit aux exploitants et particulièrement aux jeunes qui débutent dans la profession, sécurité et autonomie sur leurs exploitations. L'année de sa création nous avons recueilli 70 000 F ce qui nous a permis d'acheter la totalité des 79 oeillets que nous possédons aujourd'hui".

"Nous mettons en place un loyer versé par chaque paludier locataire des terres du GFA. La difficulté est de déterminer le montant de celui-ci. La règle c'est le métayage. Un tiers de la récolte pour le propriétaire, deux tiers pour le métayer. Le système correspond à une époque où le propriétaire prenait à sa charge une bonne partie des travaux d'entretien. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. En réalité si on donne le quart de la récolte au propriétaire, celui-ci réalise un excédant de 7% qui correspond au bénéfice immobilier en vigueur actuellement. Les propriétaires des marais font des bénéfices supérieurs aux propriétaires d'immeubles..." Cette revendication n'est d'ailleurs pas facilement acceptée par le syndicat des paludiers dont les membres sont bien souvent propriétaires.

"Dans le G.F.A., poursuit Alain, nous avons opté pour le métayage au cinquième. L'argent versé sera investi dans l'acquisition de nouvelles salines. Mais il ne sera pas suffisant pour atteindre le cap des 200 oeillets. Les loyers versés nous permettraient alors d'acquérir chaque année 40 oeillets et d'y installer un jeune". Ceux qui veulent apprendre le métier sont nombreux. En liaison étroite avec l'animateur de la section conchylicole du LEP de Guérande et les paludiers, vient de s'ouvrir un stage de formation agricole. "Nous en sommes au deuxième stage. Il est difficile de donner des résultats, souligne Alain Héral, paludier et président de l'association guérandaise de Cultures Marines. 80% des jeunes qui suivent le stage, s'installent". Un peu songeur il reprend "mais ceux qui s'installent sont moins dynamiques qu'autrefois. L'esprit de révolte contre la spéculation foncière est éteint. Un exemple : la location des barraques, personne ne gueule, pourtant les loyers passent de 5 à 600 Frs l'hiver à 5000 Frs l'été. Les propriétaires ne veulent plus louer aux jeunes qui s'installent. En fait il faut acheter sa maison si on veut vivre ici".

**PETIT COMMERCE**

Produire du sel mais encore faut-il le vendre à un prix correct. En 1971 les ventes sont au plus bas; la récolte a été bonne mais elle restera dehors. Dans le même temps

des bateaux chargés de sel de Méditerranée arrivent à Nantes et St Nazaire. "Les paludiers ne peuvent espérer vendre plus de 4000 T de sel dit-on officiellement. Tous les rapports le prouvent". Malgré tout un groupement de producteurs se crée en 1972. Il réunit la presque totalité des exploitants de la presqu'île.

"Jusqu'en 1971, c'était la pagaille reprend Charles Perraud, l'un des jeunes responsables du groupement. Les négociants faisaient la pluie et le beau temps. Le groupement a permis d'augmenter les ventes de façon considérable. Aujourd'hui la production est inférieure à la demande et pourtant nous sommes à 12 000 T de sel par an. Le groupement contrôle le stock et le gère.

Il y a un accord avec des négociants locaux y compris les Salins du Midi. Ceux-ci fournissent les magasins de stockage. Pour l'instant on ne peut pas les remplacer car l'investissement est trop important". En 1976, le groupement a fait construire un magasin à sel. C'est le premier investissement par autofinancement. "Nous voulons ainsi éviter la spéculation sur les stocks. Elle se fait au profit du négociant et non des paludiers. Dans trois ou quatre ans l'investissement sera rentabilisé et on verra alors si on peut s'offrir une structure de négoce.

Pour l'instant, les producteurs n'ont pas le droit de mettre en vente leur production dans le circuit commercial sans passer par le négociant. Seule la vente directe au consommateur sur le bord de la route est traditionnellement tolérée. On l'estime à 500 T de sel/an".

Aujourd'hui sur les 7500 oeillets exploités, 6500 le sont par des adhérents du groupement. Parmi les indépendants, BOURDIC, Maire de Batz, exploitant, négociant et fantoche des technocrates et spéculateurs.

Gérée de mains de maître par Charles, l'affaire tourne. "Je suis persuadé qu'on peut bien vivre avec le sel dit-il, mais il faut bien contrôler le marché. Définir une clientèle. La moitié de la production est commercialisée en sac de 50 kg, l'autre moitié en sac de 1 kg, donc directement aux consommateurs.

Le prix de revient de notre sel est plus élevé: 45 ct le kg contre 5 à 7 centimes pour le sel industriel. Mais nous avons un produit de grande qualité. Nous vendons beaucoup aux magasins d'alimentation biologique, en France mais aussi au Canada, au USA. Nous avons demandé le Label de qualité. Cela nous permettrait d'affirmer la différence entre notre produit et le sel industriel, de le protéger contre les mélanges ou la confusion des emballages comme cela se produit parfois".

Un autre danger menace le sel de Guérande : la pollution. Pourrait-il rester intact malgré la proximité de la station d'épuration du Livery au sud et les rejets des eaux provenant de la mine d'uranium de Pennareng au nord, à Piriac? Le rejet en mer de ces eaux chargées de matières organiques ou radio-actives ne va-t-il pas être fatal au marais de Guérande? "L'eau du trait est régulièrement analysée pour les parcs à huîtres et à moules, répond Charlie, nous mêmes nous faisons faire des analyses à la pharmacie. La cristallisation du sel exclut les particules. Nous faisons très attention à la pollution bactérienne. Nous savons qu'à la fin du circuit nous sommes à l'abri des pollutions lourdes : plomb, mercure. Nous savons que le plancton bouffe les sels minéraux venant des engrais agricoles. Pour l'uranium, je ne sais pas. Nous ferons faire les analyses. Mais en général, même lorsque il y a des pollutions importantes par ailleurs, le sel que nous produisons est très pur".

Pour lutter contre la spéculation et assurer une existence durable à un des rares espaces aménagés par l'homme en vue de sa survie

**SOUTENEZ LE G.F.A. DES MARAIS GUERANDAIS**

81. BATZ-sur-MER (Loire-Inf.) — Marais Salants, près du Bourg



\* Groupement Foncier Agricole des marais guérandais. Renseignements et souscriptions: A. AUBIC - Dohiquon 44360 GUERANDE

Imprimé par les occupants de DARSU en lutte depuis le 31. 2.79

## DEMAIN LES PALOURDES?

L'Association Guérandaise de Culture Marine, en étroite liaison avec la section conchylicole du LEP de Guérande étudie la possibilité de diversifier les productions du marais.

Traditionnellement il y a la salicorne, cette petite plante

charnue pousse au printemps dans les marais mal entretenus ou abandonnés. Conservée dans le vinaigre elle constitue un excellent condiment. Mais sa culture semble difficile à réaliser dans les marais exploités. Elle en rend l'entretien difficile.

On a pensé à l'élevage des poissons. A terme c'est la disparition du marais car la pollution de l'eau est trop importante. L'association explore sagement l'aquaculture. Le marais est une véritable nurserie naturelle. Il alimente en phyto et zoo plancton le trait du Croisic, importante zone d'élevage de coquillages.

Le marais constitue une zone idéale de prégrossissement des coquillages à l'abri des prédateurs.

L'élevage de jeunes palourdes est expérimenté. Il s'effectue durant

quelques mois au printemps et à l'automne en période de "repos salicole" des vasières.

Les premières expériences se sont révélées concluantes. D'autres suivront.

Diversifier la production afin d'assurer un revenu complémentaire au paludier ou bien améliorer la saliculture et son secteur commercial : c'est aujourd'hui le choix que doivent faire les jeunes paludiers de la première génération. ■

D.B.



57. EN BRETAGNE  
Une Noce de Paludiers à SAILLÉ (Loire-Inf.)

Note : Pour mener à bien les opérations d'achat des propriétés mises en ventes il faut de gros moyens financiers. Vous pouvez acquérir une ou plusieurs parts du GFA des Marais Guérandais au prix de 500 F la part. Ecrivez à la gérance du GFA : GFA des Marais Guérandais Alain AUDIC, Queniquen 44350 Guérande.

## UN PONT LITIGIEUX

Le Pont de ST NAZAIRE, tout le monde en connaît la silhouette, la perfection technique, la beauté mais il faut attendre le péage pour mesurer son prix exact. Les touristes sont unanimes : "c'est drôlement cher. On voulait seulement traverser pour admirer mais 50 F l'aller-retour c'est l'arnaque". Pour tous ceux qui n'ont pas suivi l'histoire du pont, pour tous ceux qui n'admettent pas de payer un péage sur un ouvrage public, faisons un peu d'histoire.

Un estuaire, ça fait joli dans le paysage à condition de pouvoir le traverser facilement. Jusqu'en 1975, la traversée de la Loire à la hauteur de ST-NAZAIRE était une petite aventure. Il fallait prendre un bac et souvent, le soir ou en période de grosses affluences, vous vous retrouviez le bec dans l'eau. Pour assurer des transports réguliers de marchandises entre les deux rives et au-delà entre Bretagne et Sud-Ouest, pour éviter de passer par Nantes, il fallait un pont. Il fut réclamé pendant 28 ans par certains élus du Conseil Général. Mais l'état paierait-il? En 1969, la réponse tomba : l'ouvrage n'était pas inscrit au sixième plan. Peut-être en 1980 ... "Impossible d'attendre" déclara le Conseil Général

dans une belle unanimité. Seulement, sans l'aide de l'état, tout le monde savait (y compris les élus socialistes de l'époque) que le péage était inévitable. "Qu'importe. Le pont, le pont ..."

Une société d'économie mixte fut constituée dont les capitaux étaient apportés à 52 % par des intérêts privés et à 48 % par des établissements publics. Soit : département,

29,48 % ; ville de St Nazaire, 12 % ; port autonome, 4 % ; Chambre de commerce de St Naz, 2 % ; de Nantes, 0,4 % ; de la Roche / Yon, 0,12 %.

Un emprunt fut lancé pour couvrir la dépense qui se monta finalement à 261 MILLIONS de fr. pour le pont plus 130 MILLIONS pour les routes d'accès.

Les travaux commencèrent en mai 1972. D'une longueur totale de 3356 mètres, d'une hauteur de 61 m, permettant le passage des navires de 200 000 tonnes, le pont forme un grand S et a été étudié pour offrir le moins de résistance possible aux vents du large. Un pont à la française, cocorico ! Beau, certes, mais coûteux.





## L'ETAT PAIERA

Dès que les tarifs furent connus les habitants de St Nazaire et de St Brévin ont tiré la langue : 150 % d'augmentation par rapport au bac. Retournant leur veste (à la grande joie des communistes) les élus socialistes démissionnaient et les manifestations réclamant la gratuité du passage débutèrent à l'appel des partis et syndicats de gauche et ne cessèrent pas jusqu'à l'année dernière.

A l'appui du refus de payer, les contestataires du péage avaient certes leurs principes mais surtout un texte et un jugement. Une loi de 1880 déclare "illégaux les péage de ponts

reliant des routes nationales ou départementales". Le conseil d'état, appliquant ce texte au pont de l'île d'Oléron, décidait l'illégalité du péage perçu. Allait-on vers la gratuité du passage ? Il fallut vite déchanter.

Un texte ancien interdit le péage ? Qu'importe, le gouvernement fait passer un nouveau texte les légalisant. "L'usage des voies nationales et départementales qui les relie est gratuit. Toutefois, dans les cas où l'ouvrage présente un caractère exceptionnel par son importance, son coût ou le service rendu à l'utilisateur, une redevance pourra être instituée". Le tour était joué et bien joué, d'autant que le conseil

général décidait d'accorder un tarif préférentiel aux usagers habitant le département. D'un seul coup la contestation du péage retombait et les poursuites (pour défaut de paiement) étaient enterrées sauf pour ceux qui ne bénéficiaient pas de protection syndicale ou politique.

On n'a peut-être pourtant pas fini d'entendre parler du pont puisque, la semaine dernière, la commission des Finances de l'Assemblée Nationale a décidé de demander à la Cour des comptes un rapport sur la comptabilité de la Société d'Economie Mixte gestionnaire (pour 35 ans) du pont; y aurait-il un trou dans le pont ? Pensez-y en traversant... G.D.

# UN PAYSAN PATRON TIRANT LE DIABLE PAR LA QUEUE

Mercredi 9 juillet, en fin d'après midi, une cinquantaine de personnes formant un comité de soutien (paysans-travailleurs - section CFDT travailleurs de l'agriculture - ouvriers) se rendent chez un agriculteur Jean Gourdon pour exiger le paiement des salaires de son ouvrier agricole Roger Dubief. L'affaire est classique et pourtant pas si simple ! Jean Gourdon doit 14 000 F à Roger, représentant un reliquat de salaire accumulé au cours de sept années, les primes d'ancienneté, plus les primes de licenciement.

Roger Dubief travaille depuis 7 ans chez Jean Gourdon, éleveur de veaux, de canards. Il y a longtemps que celui-ci a des problèmes de fric, de gestion. De l'avis des paysans-nes présents, "ça n'a jamais vraiment marché". Mais lequel d'entre eux peut dire que "ça marche", pour les petits agriculteurs du coin.

Roger comprend les problèmes de Bourdon et accepte pendant plusieurs années les retards de salaires, les salaires incomplets. Il faut dire que les conditions de travail sont correctes : 40H régulièrement, dans un milieu où un salarié agricole peut faire jusqu'à 80H (sans tarif heures Sup).

Mais depuis le 6 juillet, Roger est licencié : son patron ne peut plus le payer ; et ne peut payer également 3 mois de salaire non versé, et les indemnités de licenciement. L'inspecteur du travail donne l'autorisation de licenciement mais établit les comptes : Gourdon doit bien 14 000 Frs à son ouvrier (compréhension aussi 4 ans de primes d'ancienneté).

Un comité se forme et décide l'action de mercredi : obliger Gourdon à payer. En lui rendant une petite visite de... persuasion courtoise, la presse présente.

"La solution prudhomme est une solution de facilité pour le syndicat (P.T), elle est de toute façon engagée, mais lente, et nous voulons d'une part, marquer le coup car c'est une situation très courante pour bien des ouvriers agricoles ; d'autre part, Roger a besoin tout de suite de cet argent pour vivre." Mercredi 20H, 50 personnes rendent visite à J. Gourdon qui s'enferme aussitôt dans sa chaumière et reste invisible derrière les rideaux.

Des gars vont lui téléphoner. Il décroche mais, comprenant qu'il se trouve au bout du fil, raccroche après avoir dit tout de même qu'il "recevrait une délégation un autre jour" !

Il n'en est pas question ! Des gens s'agitent, quelques canards sont introduits dans la maison par une fenêtre ouverte. Pas de réaction. On va chercher le secrétaire Fédéral de la FDSEA, syndicat de J. Gourdon. On le laisse entrer lui !

Et c'est le début de tractations interminables ; il finit par accepter de discuter avec une délégation de 5 personnes. De temps en temps quelqu'un sort pour informer le reste des troupes. Dialogue de sourds. "Je n'ai pas d'argent, je ne peux pas payer Roger. Vous qui êtes paysans comme moi, vous devez bien me comprendre".



Et c'est vrai que la situation est ambiguë. Coincé qu'il est : le système de remboursement d'emprunt, des fournisseurs qui lui doivent plus de 50 millions, le crédit Agricole qui ne veut plus lui prêter d'argent ; mais en même temps "patron" !

Les Paysans Travailleurs : "Nous, on défend l'ouvrier. Pour tes problèmes, tu as voulu t'en sortir tout seul, par relation. Tu n'a pas voulu discuter avec nous. Paye Roger, et ensuite, on verra ce qu'on peut faire pour toi si tu acceptes de discuter de ta gestion ..."

A minuit, tout le monde est fatigué. J. Gourdon accepte de signer tout de suite deux traites : 7000F à payer dans 1 semaine ; 7000F à payer dans un mois. C'est fini, c'est gagné pour Roger. Mais l'affaire n'est pas résolue pour Gourdon. Il est le type même du petit exploitant agricole soumis aux contradictions d'un système toujours en déséquilibre de trésorerie, dépendant quasi totalement des firmes agro-alimentaires, tenté par la démerde individuelle. Et en même temps syndicaliste, partageant avec d'autres petits exploitants du secteur, les analyses de la FDSEA. Gourdon acceptera-t-il d'en passer par une démarche collective pour résoudre des problèmes communs à tous les petits exploitants... (Merde ! ça se termine comme un mauvais roman !) ■ R.C

## LA GUERRE DES COTISES

Les syndicats agricoles Paysans Travailleurs et FDSEA lancent cette semaine une campagne de réduction des cotisations à la Mutualité Sociale Agricole.

Le montant de cette réduction, 20%, correspond à l'augmentation imposée par la M.S.A. "On estime que les paysans pourront payer leur part de cotisation quand on pourra leur assurer un revenu, souligne la FDSEA".

Le départ des jeunes agriculteurs vers d'autres secteurs d'activité, les retraites nombreuses, tout cela pèse lourdement dans les charges des paysans en activité. "Cette action n'est pas dirigée contre la MSA, nous voulons qu'elle porte le problème avec nous devant les pouvoirs publics".

Le syndicat Paysans-Travailleurs c'est associé à cette action. Mais il entend aussi attirer l'attention

sur l'inégalité qui existe parmi les agriculteurs.

"La réduction ne doit s'adresser qu'aux exploitants qui se trouvent en dessous de la surface de cumul. Les autres peuvent payer". Divergence également sur le rôle de la MSA qui est bien "responsable puisqu'elle applique la politique du pouvoir". Nous publions ci-dessous la lettre que nous a adressée un membre des P.T à ce sujet.

## à propos de la m.s.a

Les paysans s'apprêtent à mener une lutte contre la MSA pour refuser l'augmentation de 21% de leurs cotisations sociales (AMEXA) pour 1980 et de 17% en 1981.

Ces augmentations sont soit disant nécessaires pour combler le trou de la sécurité sociale.

Il faut savoir que les cotisations des agriculteurs couvrent 20% du budget de leur prestations sociales, le reste étant fourni par le BAPSA (Budget Annexe de Prestations Sociales Agricoles). Les paysans représentent 8% de la population active totale et la MSA a, à sa charge, 1. 800. 000 retraités soit le 1/3 des retraités français.

Il y a une redistribution des sommes collectées, pour la couverture sociale entre les différents régimes sociaux afin de compenser les déséquilibres démographiques. Et la Sécu fournit donc une partie des fonds du BAPSA.

Le gouvernement augmente de 30% les cotisations MSA en une seule année. Alors que le revenu de l'agriculteur a diminué de 6% en 1979 et ce sera pire en 1980. Alors malgré cela, à chaque échéance, la grande majorité des paysans paie, sous la menace des 10% de pénalité, en vendant une vache, en faisant un emprunt, en retardant le règlement des différents fournisseurs, en aggravant le découvert à la banque ou auprès de la coopérative... il y a de nombreuses façons d'y arriver lorsque le prix de nos produits (1) ne permet pas les rentrées d'argent suffisantes !!!

Mais tous les paysans ne sont pas obligés de se serrer la ceinture pour payer la MSA. Il y en a qui ont les moyens ou qui collectent les aides de l'Etat pour s'en sortir mieux que les autres.

Le mode de calcul des cotisations est basé sur le revenu cadastral; c'est une injustice flagrante : le "revenu cadastral" n'a rien à voir avec le revenu des paysans, il est établi en fonction de la valeur locative des terres et du revenu moyen départemental. L'estimation du R.C varie selon le régime. Par ailleurs, les cotisations sociales sont "rapidement plafonnées : pas d'augmentation des coti-

sations au delà d'un certain revenu cadastral. C'est la même chose pour les salaires : il y a un plafond de salaire au delà duquel le taux de cotisation est beaucoup moins élevé.

Plus le salaire augmente plus le % diminue. Ce non-sens (non-sens au niveau des travailleurs) est expliqué par la logique capitaliste qui dit que le gros paysan ou le cadre ne coûte pas plus cher en cas de maladie ou d'hospitalisation que le smicard ou le petit paysan.

Le gros agriculteur prendra le temps de se soigner, mais le petit exploitant ne pourra pas s'arrêter de travailler sans mettre en péril son exploitation.



Les paysans malades, n'ont pas d'indemnités journalières. Les congés-maternité n'existent pas vraiment pour les femmes de paysans qui souvent travaillent sur l'exploitation jusqu'au dernier moment. Mais les paysans aisés, eux, ont les moyens de se payer une assurance complémentaire qui leur donne des indemnités en cas de maladies.

Quant à la retraite elle est dérisoire. Autrefois, le paysan avait la ressource de vendre ses terres petit à petit. Aujourd'hui de nombreux paysans "bouffent" leur capital avant d'arriver à la retraite pour payer leurs dettes, rembourser le crédit et... payer leurs cotisations sociales. Et puis, après les mineurs de fond ce sont les paysans qui profitent le moins longtemps de leur retraite... Les paysans subissent l'exploitation du capitalisme dans leur corps, le plus souvent sans s'en rendre compte.

Les salariés ont fait grève pour protester contre les augmentations des cotisations et le démantèlement

de la sécu. Nous, paysans on ne peut pas faire grève...

Mais, il nous reste un autre moyen d'action : la grève des paiements pour demander, pour tous ceux qui n'atteignent pas la surface de cumuls :

- pas d'augmentation des cotisations MSA pour 1980 et 1981 sauf augmentation équivalente du revenu agricole.

- revoir le mode de calcul des cotisations avec déplafonnement pour parvenir à plus de justice : faire payer davantage les gros exploitants et les régions les plus riches.

- réduction des cotisations AMEXA pour les maraichers (jusqu'à 8 ha de cultures maraichères, au delà c'est le cumul) qui subissent une crise profonde et durable.

C'est à l'Etat de trouver les ressources nécessaires pour maintenir le budget de notre protection sociale. (C'est Giscard seul, qui a décidé la recherche sur la bombe à Neutrons et pour ça, il y avait de l'argent !).

Pour les paysans modernisés, avec un endettement important, c'est le crédit agricole qui oriente la production et sélectionne les paysans selon les choix du capitalisme.

Pour agir sur les petits paysans et amener leur élimination, c'est la MSA l'outil du pouvoir.

Cette lutte des paysans face à la MSA concerne aussi les non-agriculteurs, comme celle des salariés pour leur sécu concerne les paysans. Nous demandons aux salariés leur soutien actif, et un effort de compréhension. C'est faire le jeu du pouvoir que de se monter les uns contre les autres. Nous sommes, petits et moyens paysans, des travailleurs soumis à une exploitation aussi rude que celle que subissent les ouvriers. ■

J.C.D. P.T de Loire Atlantique.

(1) : sur un plan général, les bas prix des produits agricoles permettent au patronat et au gouvernement de faire pression sur les salariés. AMEXA : Assurances Maladies des Exploitants Agricoles.

# Q.H.S. LA MORT BLANCHE

Qui se souvient de la poignée de mains aux taulards ? Qui se rappelle la phrase de Giscard "La détention, ce n'est que l'exécution de la peine et rien d'autre" ? L'espoir d'une libéralisation de l'appareil pénitentiaire a cédé le pas à la pire politique : la répression justifiée par la trouille. Les prisons n'ont jamais été aussi pleines. 36 525 personnes y sont actuellement détenues alors que leur capacité réglementaire n'est que de 28 000 places. En trois ans la population pénale a augmenté de 18,9%. Parce que la délinquance a beaucoup progressé ? Pas du tout. Le rapport du Comité National sur la violence publié la semaine dernière (après le débat sur la loi Peyrefitte alors qu'il avait été remis au premier ministre l'année dernière) démontre que la thèse d'une insécurité croissante des français est un scandaleux mensonge.

Alors que le rythme moyen d'augmentation des infractions avait été de 11,2% entre 1963 et 1972, il est tombé à 4,8 en moyenne entre 1972 et 1979. Il a même régressé de 4,6% en 1976 !

A la vérité les prisons se sont remplies grâce aux bons soins de magistrats aux ordres, soucieux d'une carrière exemplaire. "Les magistrats sont des lâches" avait lancé la sinistre barbouze gaulliste TOMASINI parce qu'une minorité de juges tentait de prévenir plutôt que de punir. Qui s'indignerait si cette même phrase était prononcée aujourd'hui pour dénoncer le délire répressif de l'appareil judiciaire ? Non seulement les juges se montrent de plus en plus sévères mais ils abandonnent tout contrôle de l'application des peines à une administration pénitentiaire toute-puissante.

## politique d'élimination

Depuis toujours, chacun sait que la prison ne sert à rien sinon à mettre à l'écart les populations marginales, à faire peur en parlant de délinquance, à généraliser le quadrillage policier et le contrôle des populations. Les chiffres montrent que 90% de la population pénale sont issus des classes sociales les plus exploitées et qu'il s'agit de jeunes. Les caractéristiques mêmes des victimes toutes désignées en période de crise et susceptibles de passer à l'illégalité pour survivre. Le temps n'est plus à l'innovation, à l'audace mais bien à la mise à l'écart, et à l'élimination sociale et parfois physique des marginaux.



La peine prononcée n'est jamais la peine accomplie. La prison a ses règles propres, sa propre justice. Il y a le prétoire composé de la direction de la prison où aucune défense n'est possible. Ce prétoire est compétent pour juger les infractions au règlement et inflige des peines accomplies au mitard. Le mitard est une prison dans la prison.

TEMOIGNAGE : "A la prison de Mulhouse, les mitards étaient en sous-sol. Il y avait une porte, une grille, un lit en lattes de fer scellé au sol et au mur, un tabouret bétonné, une table bétonnée, une tinette, un broc d'eau, une grille devant la fenêtre, la fenêtre une rangée de barreaux et une grille. Une heure par jour de promenade, seul. Une fois par quinzaine, autorisation d'écrire à la famille. Pas de cantine possible, pas de tabac. Le manger est servi dans une gamelle. Une fois par semaine de la viande. Beaucoup de soupe, de potage, ni plus ni moins lavure d'eau de vaisselle, goût insipide, pain vieux et ramolli par l'humidité".

Le mitard, c'est le tout-venant. Pour les prisonniers jugés dangereux (tentatives d'évasion, fortes têtes) il y a plus raffiné, les QHS (Quartiers Haute Sécurité) ou QSR (Sécurité Renforcée). Deux principes : l'isolement absolu et la surveillance continue.

TEMOIGNAGES de psychiatres : "L'individu, placé dans un caisson où il est immergé, se trouve dans l'obscurité et reçoit en continu un

bruit blanc. Quelques heures suffisent pour que des manifestations hallucinatoires surviennent. Quelques dizaines d'heures et l'on voit l'agressivité augmenter, structurée par un délire paranoïde". Torture blanche expérimentée en Allemagne dans la lutte contre le terrorisme et banalisée dans les prisons françaises. Deux issues possibles : le suicide ou la folie. Une issue rêvée : l'évasion.

## résister ?

Le 12 juin dernier étaient jugés à COLMAR André WILCZYNKI et Georges LAIR pour avoir, deux ans auparavant tenté de s'évader de la centrale d'ENSISCHEIM. Ils avaient projeté de faire sauter les murs à l'explosif mais d'autres détenus les avaient dénoncés avant qu'ils ne passent à l'action.

L'objectif des deux hommes était clair : sortir pour dénoncer les conditions de détention en QHS. Marc Gérin, un ancien animateur du Comité d'Action des Prisonniers, a assisté au procès. "On croit souvent que les taulards deviennent lâches. C'est vrai quelquefois mais il existe aussi des caractères qui s'endurcissent : c'est le cas de ces deux taulards. Ils ont pris conscience en taule". Le procureur reconnaît à leurs motivations "une certaine noblesse". Il dira aussi "Pour les détenus, l'évasion est une nécessité et parfois une aubaine".

Les avocats des deux détenus réussirent, malgré la pression du procureur pour que les QHS ne soient pas remis en cause, à donner lecture des motivations profondes de ces morts en sursis. Finalement Wilczynski était condamné à 16 mois de prison (s'ajoutant aux 18 ans qu'il purge déjà) et Lair à 14 mois (s'ajoutant aux 5 ans). Un verdict "mesuré".

Ce procès manifeste une renaissance du mouvement d'action des prisonniers. Autour de Wilczynski et Lair un comité d'action s'est créé. Un dossier sur les QHS peut être obtenu auprès de Gabrielle MATISSE, 117 rue de Paris, 94220 CHARENTON. Au même moment le CAP, journal des prisonniers, paraît de nouveau. Briser le silence, dire la prison quotidienne, créer de nouvelles solidarités, tels sont les objectifs affichés par le mouvement des prisonniers.

L'élimination des marginaux, la mort lente, la mort blanche, on sait aujourd'hui qu'elle est systématiquement organisée au niveau le plus élevé.

Y sommes nous déjà habitués ? ■

# CINEMA

En plus des programmes de la semaine, nous avons fait une sélection des films de l'été.  
Pour des précisions sur les jours et les horaires, téléphonez aux salles.

## COLISEE

- A NOUS DEUX (1978) de Claude Lelouch.
- CALIGULA italo américain (1976) de Gare Vidal.
- CET OBSCUR OBJET DU DESIR (1977) de Lui Bunuel.
- LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (1972) Luis Bunuel.
- CLAIR DE FEMME (1979) de Costa Gavras.
- LE FANTOME DE LA LIBERTE (1974) de Luis Bunuel.
- LES HERITIERES (1980) de Morta Meszaros.
- I COMME ICARE (1979) de Henri Verneuil.
- LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (1964) Luis Bunuel.
- MON ONCLE D'AMERIQUE (1980) d'Alain Resnais.
- UNE HISTOIRE SIMPLE (1978) Claude Sautet.

Consultez le répondeur : 71.79.03.

## KATORZA

- AMERICAN GIGOLO (1980) P. Schrader.
- BONS BAISERS DE RUSSIE (1963) de Terence Yang.
- ELLE (Ten) (1980) de Blake Edwards.
- GOLDFINGER (1965) de Guy Hamilton.
- JAMES BOND 007 CONTRE DR NO (1963) de Terence Yang.
- JOURS TRANQUILLES A CLICHY de J. Thorsen.
- LULU (1979) de W. Borowczyk.
- LES MONSTRESSES de Luigi Zampa.
- TAXI DRIVER (1976) de Martin Scorsese.
- UNE SEMAINE DE VACANCES. (1980) de Bertrand Tavernier.

Consultez le répondeur : 71.85.02.

## APOLLO

- LA CAGE AUX FOLLES (78) d'Edouard Molinaro.
- CONTES PERVERS (80) de Régine Desforges.
- FLESH GORDON (74) de Mike Benveriste
- LE FOUINEUR (69) d'Ettore Scola.
- MANHATTAN de Woody Allen.
- MOONRAKER de Levis Gilbert.
- NIMITZ RETOUR VERS L'ENFER (1980) de Don Taylor.
- ON EN A RIEN A SECOUER de W. Suchs.
- TARZOON la honte de la jungle de Picha et Boria Szulzinger.

Consultez le répondeur : 71.03.56.

## GAUMONT

- APOCALYPSE NOW (1978) de Francis Ford Coppola.
- CENDRILLON de W. Disney.
- LES DAMNES de Luchino Visconti.
- EMPIRE CONTRE ATTAQUE (1980) de Irvin Kershner.
- L'EXORCISTE (1973) de W. Friedkin.
- LE FANTOME DE BARBE NOIRE (1967) Robert Stevenson.
- LAURENCE D'ARABIE. (1962) de David Lean.
- LA NUIT DES MORTS VIVANTS de George Roméro.
- LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (1957) de David Lean.
- LE SHERIFF EST EN PRISON. (1971) de Mel Brooks.
- TELEPHONE PUBLIC (1980) de J. Marie Péner.
- THE ROSE (1970) de Mark Rydell.
- LES VALSEUSES (1978) de Bertrand Blier.

Consultez le répondeur : 48.29.95.

## CONCORDE

### VERSAILLES

- AMERICAN GRAFFITI (1973) Georges Lucas.
- BOBBY DERFIELD (1976) de Sydney Pollack.
- LES CHEVAUX DE FEU (1966) de Serge Pardajnov.
- CINQ SOIREES (1979) de Mikita Mikhalov.
- COMLOT DE FAMILLE d'Alfred Hitchcock.
- LE CREPUSCULE DES DIEUX (1972) de Lucino Visconti.
- DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (1977) Charles Jarrot.
- FEDORA (1977) de Billy Wilder.
- L'HOMME DE MARBRE (77) de Andrzej Wajda.
- ORANGE MECANIQUE de Stanley Kubrick.
- QUAI de Roman Polanski.
- LES REVOLTES DE L'AN 2000 de Narciso Ibanez Serrador.
- LE DERNIER TANGO A PARIS (1972) de Bernardo Bertolucci.
- ENQUETE SUR UNE PASSION (1980) de Nicholas Roeg.
- LE GRAPHIQUE DE BOSCOPI (1976) de Sotha et George Dumoulin.
- LITTLE BIG MAN (1970) de Arthur Penn.
- JULES & JIM (1962) de François Truffaut.

CONCORDE consultez le répondeur : 46.25.29.

VERSAILLES consultez le répondeur : 71.62.45.

## CALIGULA

Italien (2 h 15). Réal. : Tinto Brass; avec Malcolm McDowell, Peter O'Toole, John Gielgud, Teresa Ann Savoy.



LAWRENCE D'ARABIE  
Réalisation: David Lean.  
avec Peter O'Toole,  
Alec Guinness, A. Quinn...

## caligula...

recette pour un navet commercial.  
- une pincée d'histoire romaine, bien délayée dans un scénario sans saveur,  
- une bonne poignée de sexes, de viandes, de violences,  
- saupoudrez l'écran de décors somptueux et cartonnés par le décorateur de Fellini lui-même,  
- parsemez d'acteurs prestigieux exhibant leur rôle bien plus qu'ils ne l'incarnent,  
- gonfler la pate avec beaucoup d'oseille aux mains d'un réalisateur dont l'appétit surpasse de beaucoup d'oeil cinématographique. Cuire le tout en annonçant vingt minutes de censure...! Dommage, je me suis ennuyé les 2 heures 15 minutes qui restaient.

# AGENDA

## vendée, l. atlantique, les programmes de l'été

### Loire-Atlantique

#### LA BAULE

Juillet.

- vendredi 18, samedi 19 : jazz avec Claude BOLLING, Bill COLEMAN et Claude GOUSSET, 21H30 salle omnisports.
- samedi 19 : Reggae au parc des Dryades à 21H.
- samedi 19 : Beethoven, Schumann, Debussy par le quatuor "Des Graviers", 21H30, piscine municipale.
- dimanche 20 : fête bretonne (WAR RACK) au château de Lesnérac, 17H.
- lundi 21 : "L'envers du music hall" sur des textes de COLETTE par Bernadette BERNARD. Parc des Dryades, 21H30.
- Mardi 22 : "Le gardien" d'Harold Pinter, théâtre 21H30.
- jeudi 24 : "Georges Dandin" de Molière théâtre, 21H30.
- samedi 26, dimanche 27 : journées internationales de musiques, danses et chants de Bretagne, d'Alsace, de Hongrie et du Chili au parc des Dryades, 21H.

Août.

- dimanche 3 : cirque Jean RICHARD, place des Salines, 21H.
- mercredi 6 : Reggae parc des Dryades, 21H.
- jeudi 7 : "Marie Tudor" de V. Hugo, théâtre, 21H30.
- samedi 9 : Schubert, Prokofief, Stravinsky, Schumann à la piscine municipale de la Baule 21H.
- vendredi 15 : feu d'artifice sur la plage.

- samedi 16 : "Georges Dandin" de Molière à 21H30.
- mardi 19 : "Le gardien" de Pinter à 21H30.
- Du 19 au 24 : semaine bretonne.
- dimanche 21 : le pardon de la Baule.

#### LE POULIGUEN

Août.

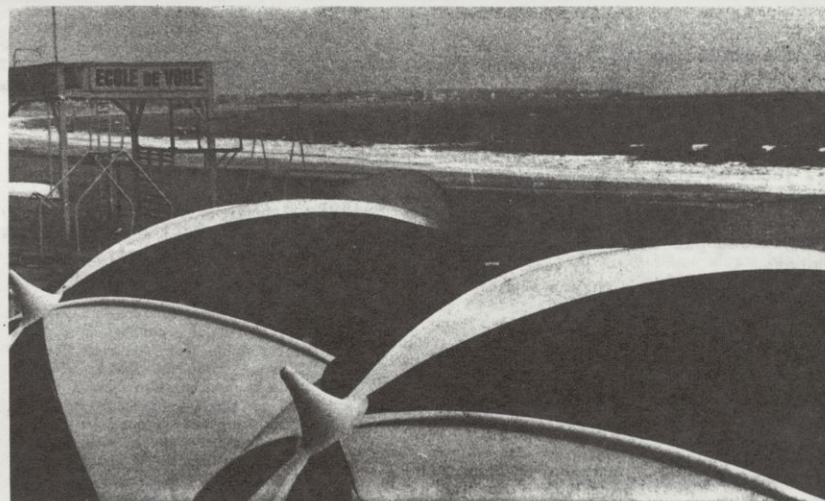
- samedi, jeudi 14, samedi 16 et 23 : bals.
- mercredi 6 : cirque Jean RICHARD.
- vendredi 15 : "Les frères ennemis"



#### BATZ SUR MER

Juillet.

- samedi 19 : foire à la brocante, place du Mûrier.
- mercredi 23 : cirque ALEX, place du Marché.
- jeudi 24 : concert orgue et bombardes à l'église.
- dimanche 27 : spectacle de mimes "Jeux de dames", chapelle du Mûrier



Août.

- mardi 5 : soirée folklorique, chapelle du Mûrier.
- jeudi 7 : orgue et trompette à l'église.
- dimanche 10 : pardon de St Guéno-lé au Petit Bois.
- vendredi 15 : "Les fourberies de Scapin" par le théâtre du Nombre d'Or, chapelle des Mûriers. Représentations le 16, 17, 22, 23, 24 même lieu.
- samedi 16 : foire à la brocante, place des Mûriers.
- jeudi 21 : concert d'orgue et flûte de Pan à l'église.
- vendredi 29 : cirque DANGLADE, place du Marché.

#### LE CROISIC

Juillet.

- vendredi 18 : American Motor Show (motos, cascadeurs) place du 8 mai.
- mercredi 23 : cirque RANCY, place d'Armes.

Août.

- mardi 5 : cirque Jean RICHARD, place d'Armes.
- dimanche 10 : fête de la mer, 20H30 film sur la transat, salle des fêtes.
- vendredi 15 : Fest Noz AEP, cour de la salle du Lin.
- mardi 19 : cirque ZAVATTA, place d'Armes.

#### PORNICHET

Juillet.

- jeudi 24 : cirque de plein air ALEX, place du Marché.

Août.

- lundi 4 : cirque Jean RICHARD, place du 8 mai.
- jeudi 7 : "Podium 80" variétés et jeux, place du Général Leclerc.
- samedi 16 : "Les frères ennemis" place du Gal Leclerc.
- lundi 18 : Podium Europe I, place du Gal Leclerc.
- dimanche : braderie.

#### GUERANDE

- samedi 9 août : fête bretonne du cercle Celtique boulevard du Nord.



#### LE PELLERIN

DU 12 JUILLET AU 16 AOUT.

Vacances sur le site. Soucieuses de conserver l'aspect rural de leur commune et face au projet d'implantation d'une centrale nucléaire, les municipalités du Pellerin et de Cheix mettent à votre disposition de vastes terrains bocagers. Renseignements : mairies de Cheix et du Pellerin. 54.30.01.

#### PORNIC STE MARIE SUR MER

Août.

- dimanche 3 : cirque AMAR.
- jeudi 7 : feu d'artifice à La Birochère.
- samedi 9 : fest noz à la salle municipale.
- dimanche 10 : fête de la mer et des marins, salle municipale.
- vendredi 15 : feu d'artifice à Sainte Marie.
- samedi 16 : fête de la bière à la salle municipale.
- dimanche 17 : fête vénitienne et feu d'artifice au Vieux Port.
- mardi 19 : Podium Europe I.
- samedi 30 et dimanche 31 : fête de la Saint Gilles.



#### BOURGNEUF EN RETZ

Juillet.

- vendredi 18 et samedi 19 : foire à la brocante.
- dimanche 20 : fête des PUYMAINS.

Août.

- dimanche 3 : kermesse de l'amicale laïque.
- dimanche 10 : kermesse des écoles privées.
- dimanche 17 : festival St Cyrien.

## SAINT BREVIN L'OCEAN

Juillet.

- lundi 21 : cirque BEAUTOUR, place des Rochelets.
- mardi 22 : récital Anne Devorsine (harpe) et P. Deville (flûte) chapelle St Louis, 20H45.
- lundi 28 et mardi 29 : cirque KLINSING, ancien stade.
- mardi 29 : orchestre de Marignac, (suisse) chapelle st Louis 20H45.

Août.

- vendredi 1er : cirque Jean RICHARI place Henri Baslé.
- dimanche 3 : fête folklorique.
- lundi 4 : Urria, musique basque maison des jeunes.
- mardi 5 : cirque AMAR, récital de trompette et orgue, chapelle St Louis 20H45.
- jeudi 7 : cirque FALCKI.

- samedi 9 : Glenmor à la MJC.
- lundi 11 : cirque RENOLD.
- mercredi 13 : cirque GAVING ; trio Fiori Musicali (clavecin, flûte, chant) chapelle St Louis 20H45.
- jeudi 14 : feu d'artifice sur la plage.
- dimanche 17 : fête des libérés organisée par le PCF, parc des Sylphes.
- les 17, 18, 19, 20 : Augusto, clown, à la MJC.
- lundi 18 : "Les frères ennemis" place Henri Baslé.
- mardi 19 : orchestre Elisabeth Hollebeke chapelle St Louis 20H45.
- jeudi 21, vendredi 22 : cirque DANGLADE.
- mardi 26 : quatuor de saxophones, chapelle St Louis 20H45.

Septembre.

- mardi 2 : le guitariste Y. Rihoal chapelle St Louis 20H45.

## LA BERNERIE EN RETZ

Juillet.

- jeudi 17 : funambules place Wilson, à 21H.
- vendredi 18 : Petits chanteurs à la croix de bois à l'église 21H.
- samedi 19 : bal du football au Cadran Bleu à 21H30.
- mercredi 23 : cirque BEAUTOUR, place Wilson, 21H.
- samedi 26 : bal au Cadran Bleu 21H30.
- jeudi 31 : cirque KLINSING place Wilson, 21H.

Août.

- samedi 2 : bal au Cadran Bleu, 21H30.
- lundi 4 : cirque AMAR, place Wilson 21H.

- mercredi 6 : bal au Cadran Bleu, 21H30.
- samedi 9 : cirque RITZ, place Wilson.
- dimanche 10 : fête de l'amitié au parking Bellevue à partir de 9H. film présenté par Lutte Ouvrière, place Wilson.
- mardi 12 : cirque DANGLADE, place Wilson, 21H.
- vendredi 15 : feu d'artifice sur la plage.
- dimanche 17 : fête foraine, défilé fleuri, kermesse, place Wilson.
- jeudi 21 : cirque DUMAS, place Wilson 21H.
- samedi 23 : bal au Cadran Bleu, 21H30.
- dimanche 24 : cirque AVATTA, place Wilson 21H.

## VENDEE

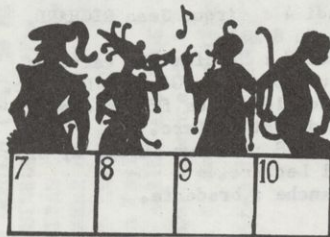
### SAINT GILLES CROIX DE VIE

Juillet.

- jeudi 17 : concert d'orgue à 21H15 à l'église St Gilles.
- dimanche 20 : "l'extraordinaire aventure d'un mousse" causerie au centre social.
- lundi 21 : orchestre de chambre Bernard Thomas, 21H30 à l'église Ste Croix.
- jeudi 24 : concert d'orgue à l'église St Gilles 21H15.
- dimanche 27 : fête du poisson.
- mercredi 30 : cirque Jean RICHARD

Aout.

- samedi 2 : bal.
- dimanche 3 : Entrevilles.
- mercredi 6 : concert avec chorale, à l'église Ste Croix 21H.
- les 7, 8 et 9 : "tapage nocturne" à 21H15 salle Ste Anne.
- samedi 9 : orgue et troupes de chasse, église St Gilles 21H15.
- vendredi 15 : fête folklorique avec musiques.
- mercredi 20 : "Melusine" film soirée sur les contes et récits de vendée, centre social 21H.
- Concert orgue et trompette à l'église Ste Croix 21H.
- les 22, 23 et 24 : foire aux oignons.
- dimanche 24 : concours départemental de la Boule en bois.



### LES SABLES D'OLONNE

Juillet.

- dimanche 20 : kermesse et fête folklorique à partir de 10H.
- mercredi 23 : concert orgue et saxo église Notre Dame 21H.
- vendredi 25 : groupe folk "Le Nouch" jardin du tribunal 21H30.
- samedi 29 : cirque Jean RICHARD place du gaz.

Août.

- vendredi 8 : récital d'orgue, église St Pierre 21H.
- "Le Nouch" (folk) jardin du tribunal 21H.
- dimanche 10 : kermesse et fête.
- mercredi 20 : "Le Nouch" folk, jardin du tribunal 21H.
- vendredi 22 : Podium Europe I : Carlos, Nicoletta, Moustache.
- samedi 23 : les Frères Ennemis.

### LA ROCHE SUR YON

Juillet.

- samedi 19 : orchestre d'Heidelberg au théâtre 21H, Teleman, Vivaldi.
- jeudi 24 : "Los Jaivas" musique sud américaine, pl. de la Petite horloge 21H.

- samedi 26, 27 : funambules, place Napoléon.

Août.

- le 5 : "Tchouk, tchouk nouga" place de la Vieille Horloge.
- le 13 : Bill Coleman et jazz club de France, place de la vieille Horloge.
- Le 19 : "Santiago du Chili" groupe folk de Confolens, au théâtre 21H.
- le 27 : bal poitevin avec Maro-Mer.

### RIBOULIERES

- entre Nesmy et Chaillé sous les Ormeaux animation:
- le 26 juillet : "L'argail" chants et danses au terme d'une journée "connaissance des plantes" avec promenade à partir de 9H30.
- le 27 : dès 10H batteries de blé au village.
- du 4 au 10 Août : "Ecole buissonnière avec le musibus" animation d'enfants, fabrication d'instrument
- le 9 août : musiques, chansons et contes du pays avec Yves Pacher et l'Argail.



### Festival

Juillet.

- Plomelin** 18, 19, 20 juillet, deuxième festival DIWAN au château de Kerambreiz.
- vendredi 18 : théâtre en breton à 20H sur la place du bourg avec Strollad Ar Uro Bagan (Nominae) et fest noz animé par le groupe Sak Ar Benn et des sonneurs de la région.
- samedi 19 : Gweltoz Ar Fur et François Béranger à partir de 21H au château.
- dimanche 20 : Djamel Allam, An Triskell, Yonenn G-ernig, Bill Deraime, Bagad Kimberle, Glenmor et Katell, Kevin Burke et Mikael O' Donnell à partir de 14H, animation et stands pour enfants.

### Concarneau

- jeudi 24 juillet : John MAYALL à la ville close : 40F.

### Mellac

- samedi 26 juillet : Elvis Platiné Manu Lanhuel, Tokow Boys, 12<sup>05</sup>,



QUE VOULEZ VOUS, ON N'A PAS EU DE MAREES DESCENDANTE DEPUIS 3 JOURS...

### Pour les jazzoux

CHATEAU LIN du 24 au 31 juillet.

• cinq stages :

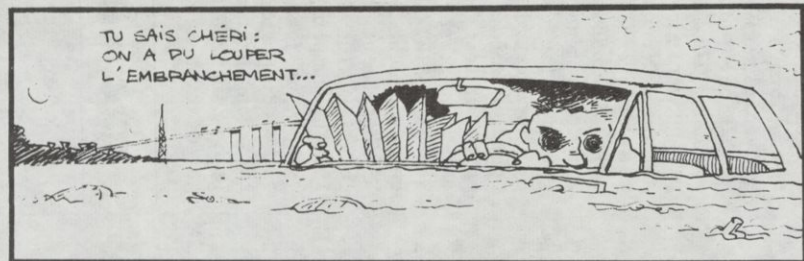
## SAINT JEAN DE MONTS

Juillet.

- samedi 19 : spectacles de music-hall "A la folie" au palais des congrès.
- mercredi 23 : les guerres de vendée, conférence au palais des congrès.
- samedi 26 : "La Brisquante" groupe folklorique de Guadeloupe.
- jeudi 31 : cirque Jean RICHARD, place Chartier.

Août.

- mardi 5 : cirque ZAVATTA.
- vendredi 8 : "Tap Dou Paie" groupe folklorique au palais des congrès.
- mardi 12 : cirque AMAR.
- mercredi 13 : "Big Band" jazz au palais des congrès.
- vendredi 15 : fête, feu d'artifice et groupe folklorique Torniquet.
- samedi 16 : revue de music-hall "Paris je t'aime" au palais des congrès.
- dimanche 17 : récits et contes de vendée au palais des congrès, Fête des battages rte de St Gilles.



## MAINE & LOIRE

### ANGERS

Juillet.

- lundi 21 : "Marie Tudor" par le centre dramatique des Pays de Loire au château d'Angers 21H30.
- du 18 au 22 : stage de jazz au lac du Maine avec concert le 22.
- vendredi 25 : concert de l'ensemble à cordes de Marignac à l'église St Serge à 21H30.
- mercredi 30 : "Tarabiscoti, Tarabiscota" théâtre pour enfants à la maison de la culture.

Août.

- les mercredis 6, 13, 20 : "Tarabiscoti, Tarabiscota" à la maison de la culture.
- lundi 11 : "La seconde surprise de l'amour" par le centre dramatique des Pays de Loire au château 21H30.
- lundi 18 : "Georges Dandin" par le centre dramatique des Pays de Loire au château à 21H30.
- jeudi 21 : trompette et orgue à l'église de la Trinité 21H.

## NOIRMOUTIER

Juillet.

- samedi 19 : orchestre de chambre Bernard Thomas.
- mercredi 23 : danseurs et musiciens de l'ensemble folklorique du Pérou.
- vendredi 25 : "Grand père Schlomo" comédie à un seul personnage avec histoires (en français) et chansons (en Yiddisch).
- samedi 26 : films : "Surf" et "Hobie cat".

Août.

- mardi 5 : Morphée, groupe rock.
  - vendredi 8 : "Melusine" film suivi d'un débat avec les écrivains de vendée.
  - mercredi 13 : les compagnons de la chanson.
  - jeudi 14 : spectacle de clowns pour les enfants.
  - mardi 19 : chansons de cow-boys, blues et ballades des USA, Jerry Silverman.
  - jeudi 21 : orchestre de chambre Elisabeth Hollebecke.
- Tous ces spectacles au centre culturel des Salorges.

• le 17 août : journée de l'alimentation traditionnelle.

## STAND P.T.

nous rappelons que les Paysans Travailleurs et l'ASPAL (Association Solidarité Paysans Amérique Latine) tiennent des stands permanents (juillet et août à Orouët, voir plan ci-contre) avec : vente de produits locaux (PT) vente de produits de coopération d'Amérique latine.

Avec aussi : vente de livres ; veillées :

- le 18 juillet : Kergrist le clown atomique (21H)
- le 25 juillet : 21H Uruguay, montage, débat, nourriture.
- le 3 août : 14H fête des Paysans travailleurs (théâtre, chansons).
- le 13 août : 21H Chili, film : "la spirale" débat.
- le 20 août : 21H Nicaragua, montage, débat.

## PSU

- le 28 juillet : luttes pour les droits civiques.
  - le 29 : contribution des femmes au débat politique.
  - le 30 : modes de vie et de développement le productivisme.
  - le 31 : quelles relations internationales ?
  - 1 août : régions, peuples, nations, états.
  - 2 : le PSU, réalité politique.
  - 3 : champ politique, champ social
- Inscriptions : PSU 6 rue Ferrière la Roche/Yon.  
20F/jour 100F pour les 7 jours.  
Hébergement possible sur place 50F/jour.

## FONTEVRAUD

Juillet.

- mardi 29 : concert grégorien à 19H30.
- mercredi 30 : concert donné par le groupe de musique liturgique juive à 19H.
- du 18 au 29 : cycle de formation de maître de chapelle grégorien. Tél (44) 51/73/52.

Août.

- samedi 16 : concert de l'orchestre des jeunes de la communauté européenne avec 200 choristes à 19H30.

- Les 24, 25, 26 : "Improviser, créer sa propre musique" avec Jef Gilson. Prix 240F.
  - le 27 : harmonie, perfectionnement avec Jef Gilson.
  - les 28, 29, 30 : piano avec François Gaimard et guitare avec Raymond Mauger. Prix 240F.
  - les 28 et 29 : "Connaissance du saxophone et travail de l'instrument" avec Philippe Maté Prix 200F
  - les 30 et 31 : "Solfège rythmique et solfège chanté" avec Philippe Maté.
- Renseignements : Tél : 86/27/95.
- six concerts :
- le 25 : duo Paboeuf (saxo) Le Brun (percussion) du groupe "Kan Digor".
  - le 26 : "Jazz 4 +"
  - le 27 : Jef Gilson (piano) et Philippe Maté (saxo).
  - le 29 : Pierre Blanchard, violoniste.
  - le 30 : "trio and co" (guitare, violon, basse et batterie), jazz-rock.
  - le 31 : François Tusques, pianiste et compositeur.
- Chaque concert : 15F.

ALLAIRE (56) à 9 km de Redon.

- dimanche 10 Aout : nuit celtique organisée par le foyer des jeunes. Avec Glenmor, les ballets Dihun, Bernard Benoit, Alan Stivell, puis un grand festnoz. Entrée 30F.



Lily Drop, Sapho, Ganafoul, Tequila Marquis de Sade, prix en locations 40F, 45F sur place.

## Brest

- mardi 12 août : Police, au parc des expositions de Penfeld.

## JUGON-LES-LACS (22)

- dimanche 20 juillet : Claude Beson.
- vendredi 12 août : Liam Ond Deirdre.
- vendredi 8 août : le groupe gitan "El Demonio".
- samedi 9 août : Myrdhin.
- vendredi 22 août : le théâtre du Scorpion.
- samedi 30 : le guitariste Moerman.

## LE VAL ANDRE

- 6e festival de la chanson en Bretagne.
- lundi 4 août : J-Y Hirel et Guy Tudy.
  - mardi 5 août : Teurte A Tantine.
  - mercredi 6 août : Allanic.
  - jeudi 7 août : Myrdhin.
  - vendredi 8 août : Alan Stivell.
  - samedi 9 août : Maripol.
- Tous les spectacles : 15F au Mille Club bd Kennedy.

## St MALO

- vendredi 15 août : Una Ramos dans la cour du château à 21H.
- samedi 16 août : Melaine Favennec (chanson) et Bill Déraime (blues) dans la cour du château.
- dimanche 17 Août : musiques du Moyen Age et de la Renaissance avec le concert dans l'oeuf et l'ensemble Guillaume de Machant.

## Plouneour-Trez

- Festival d'Elixir
- le 16 et 17 août : Donovan, Murray Head, Dan Ar Bras, Clannad, Benoit Bernard, Didier Lockwood, Backstage, Bonneville, Mickael Chapman, Fernand L'Eclair, la Confrérie des Fous etc... 60F pour les deux jours, 40F le dimanche.

## Hédé

- 7e festival
- du 9 au 17 août : programme, "Tristan et Yseult" (ballet-théâtre), "Mélusine" (ballet - théâtre) "un drôle de petit vieillard" (théâtre), "Le médecin malgré lui" (théâtre). Musiques : Ars Antique de Paris, Les Haricots Rouges, les pianistes Yuri Boukoff et Gérard Poulet. Cinéma permanent et café-théâtre.

# vacanciers DEVINEZ QUI

Qui vient en vacances sur les côtes de Loire-Atlantique et de Vendée ? Que font les vacanciers ? Où habitent-ils ? Combien dépensent-ils ? Autant de questions auxquelles répond une enquête de l'INSEE effectuée en juin et août 1979.

## la ruée

Le portrait chiffré des vacanciers s'ouvre sur une constatation: la population sédentaire du littoral se gonfle dans des proportions gigantesques pendant les vacances d'été. Environ 156 000 personnes vivent toute l'année sur la côte. Subitement, au mois d'août, la population augmente de 464 000 individus. Dans la zone de Noirmoutier-St Jean-de-Monts la population augmente de six fois et demie. "Usines à bronzer", plages surpeuplées, déséquilibre dans les équipements s'expliquent alors aisément. Les touristes se déplacent en groupe et les Français prennent leurs vacances en famille. En moyenne (?) les estivants sont 3,8 par lieu d'hébergement. Vacances familiales, vacances populaires aussi, avec des nuances selon le département. Vacances "populaires" ? 38% des familles choisissent la tente ou la caravane. 27% habitent dans une résidence secondaire, 21% en location meublée. Les vacances chez des amis ou dans la famille sont rares, de 12 à 13%. Mais il est intéressant de noter que l'hébergement, et donc le type de vacanciers, n'est pas le même en Loire-Atlantique et en Vendée.

La Loire-Atlantique se distingue par l'importance des ménages en résidence secondaire : 53% à Pornic, 37% dans la presqu'île guérandaise. L'importance de ces chiffres s'explique aisément par la proximité de Nantes. Mais, et l'architecture le prouve, les résidences sont de loin plus bourgeoises au Nord de la Loire qu'au Sud. Les estivants de Vendée sont majoritairement des campeurs ou des caravaniers, entre 45 et 46%. La catégorie socio-professionnelle la plus représentée en camping est le ménage ouvrier car, plus les revenus sont élevés, moins on utilise le camping. Enfin, la Vendée attire de plus loin que la Loire-Atlantique. On vient en Vendée, des Deux Sèvres, de la Vienne, d'Indre et Loire, puis du centre et aussi de la

région parisienne et des départements de l'axe Rhône-Océan. La Loire-Atlantique se contente d'attirer les habitants des Pays de Loire, de l'Ile de France, de Bretagne et du Nord.



Que dépensent les vacanciers ? Peu sont capables de l'estimer en fonction d'un budget strict et préétabli. A peine un sur quatre. Si l'on sépare les dépenses d'hébergement des autres dépenses (alimentation, sorties, transports, souvenirs) on obtient une moyenne de 32F par individu et par jour en août 1979. Les dépenses d'un ménage varient de 118 à 127F en moyenne. L'enquête met en lumière des différences dans les dépenses selon l'importance des revenus. Ainsi les ménages disposant des plus faibles revenus sont ceux qui, en pourcentage, dépensent le plus pour l'alimentation mais vont le moins au restaurant. Cette tendance est aussi observée le reste de l'année. Enfin, ce sont les campeurs qui dépensent le moins. L'hébergement en camping est, de loin, le plus économique. En août 1979 un campeur payait 6F d'hébergement par jour alors que le locataire d'un meublé payait en moyenne 26F. Pour un ménage et sur un mois, le camping coûte 650F en moyenne, la location meublée 2900F !

## que fait-on ?

Malgré les apparences, les vacances ne sont pas faites pour ne rien faire. Les estivants sont des gens organisés et l'emploi du

temps de leurs journées laisse peu de place à l'improvisation. Le sommeil, les soins personnels, le ménage et les repas (achats non compris) occupent, en moyenne, 15 heures vingt par jour. Cette moyenne vaut pour toutes les catégories sociales mais il y a des différences selon le sexe.

Les femmes consacrent en général une heure de plus au travail domestique que les hommes.

Pour les campeurs la différence n'est que de 35 minutes mais elle monte à 80 minutes pour les femmes en résidence secondaire.

Cette différence entre hommes et femmes représente cependant un "progrès" si l'on considère qu'en temps normal la femme travaille à la maison quatre heures de plus le dimanche et près de sept heures en semaine. La double journée n'est pas un mythe.

A part rester dans l'hébergement, les vacanciers aiment faire les courses et prennent facilement plus d'une heure pour faire le marché. Enfin il faut bien aller à la plage et visiter le pays. Les campeurs sont les plus assidus aux joies de la plage et y passent plus de trois heures et demie par jour. Une minorité pratique des sports mais avec une belle conscience : de deux à trois heures. Le reste du temps est consacré au tourisme, à la flânerie. Nul doute que ces données devront, pour 1980, être révisées en baisse. Tous les indices prouvent que les vacances, moment sacré pour les français, sont aujourd'hui touchées par la crise. Certains ne partiront plus, d'autres resteront moins longtemps, tous surveilleront leurs dépenses. Rude coup pour l'économie locale quand on sait que les vacanciers dépensent environ 200 millions de francs. Mais, de même que le chômage a modifié la perception du travail, on peut espérer que la crise fera s'interroger sur la consommation, à dates fixes et en troupes, de loisirs préfabriqués. ■

G.D.

